



Grandir
en ville

Plan d'actions pour la promotion des droits de l'enfant

Annexes

Ville de Genève

janvier 2022

Table des matières

Maintenir et améliorer la qualité de vie et la sécurité des enfants dans la Ville

Emplacement de la patrouille scolaire : évaluation secteur par secteur de tous les emplacements protégés par la Patrouille _____	5
Dessins des enfants sur les bâches des chantiers municipaux de construction ou de rénovation d'institutions phares _____	7
Marches exploratoires _____	9
Journées de sensibilisation au tri des déchets _____	11
Visites de la maquette Ville de Genève _____	12
Actions autour du respect des lieux, des choses et des personnes dans les classes de 7 ^e des écoles primaires _____	14
Événements sur le thème et autour des centrales solaires existantes et distribution du jeu Enermen _____	16
Conventions tripartites et contrats de prestations libellés d'objectifs concernant de l'accueil des 4 à 12 ans _____	18

Promouvoir l'égalité et l'intégration de tous les enfants

Concept municipal de soutien à la parentalité _____	20
Accueil préventif en milieu familial (APMF) _____	22
Rencontre pour jeunes parents, Villa Freundler _____	24
Atelier d'éveil plastique parents-enfants (Les créateliers) _____	26
Création du projet petits:pas _____	27
Bientôt à l'école! _____	29
Ateliers Découverte et Ateliers Mobiles _____	31
Collaboration étroite avec l'Armée du Salut _____	33
Création de Manège en Ville _____	35
Aménagement d'une place de jeux exemplairement accessible à tous les enfants _____	37
Catalogue des écoles de sport proposé chaque année avec un renouvellement de l'offre _____	39
Encouragement aux activités sportives pour le jeune public _____	41
Nouvelle manifestation « Plaine de jeunes » _____	43
Organisation d'un Forum Sport et société autour de la thématique de l'Enfance _____	45
Accueil libre à la Maison de quartier de Saint-Jean _____	47
Coup de cœur des jeunes lecteurs _____	49
Gribouille _____	52
Prix P'tits Mômes _____	54
Projet de médiation « Dedans-Dehors » _____	56

Accueillir les enfants à besoins spécifiques au Musée d'art et d'histoire _____	58
Ensemble, partons explorer le Musée d'art et d'histoire! _____	60
Les secrets du musée _____	62
Patates Inclusives _____	64
Réaliser une campagne de sensibilisation aux écrans pour les 0-4 ans _____	66
Promouvoir l'accès à l'information et à la participation pour tous les enfants	
Enfance et participation, mode d'emploi _____	68
Appel à idées auprès de deux établissements scolaires pilotes aux Eaux-Vives _____	70
Organiser des formations sur la participation _____	72
Fête des écoles: choix du thème _____	74
Budget participatif _____	76
Le menu des enfants _____	78
Campagne de sensibilisation dédiée à l'information sur les droits de l'enfant _____	80
Droit de pétition dès 8 ans au niveau municipal _____	82



Annexes

Emplacement de la patrouille scolaire : évaluation secteur par secteur de tous les emplacements protégés par la Patrouille

OBJECTIF

La Ville aura déployé des initiatives visant à intéresser et éduquer les enfants de 6 à 12 ans à l'espace public et à son utilisation respectueuse.

ENGAGEMENT

Maintenir et améliorer la qualité de vie et la sécurité des enfants dans la ville.

EN BREF

L'action a pour but de s'assurer qu'il y ait des lieux sécurisés par des Patrouilles scolaires.

EN QUOI CETTE ACTION EST-ELLE UNE RÉPONSE A L'ENGAGEMENT ?

Pour chaque école, une analyse a été effectuée afin de définir les cheminements les plus utilisés. Nous adaptons ensuite ces cheminements en fonction des dangers liés à la circulation, notamment les traversées piétonnes. Ces points critiques nécessitent parfois la création d'un emplacement de la Patrouille scolaire. Ce dispositif permet aux enfants de se déplacer entre leur domicile et l'école sans la présence d'un adulte pour les accompagner.

CHANGEMENT DE REGARD/PRACTIQUE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Le Service des écoles et institutions pour la petite enfance a mis en place dès fin 2016, la prestation de coaching dispensée par la Patrouille scolaire. Les patrouilleuses scolaires expliquent aux enfants comment traverser la route sans arrêter la circulation. Cette prestation est déployée ponctuellement sur des lieux suscitant des inquiétudes mais insuffisamment dangereux pour requérir la présence d'un dispositif de protection classique. Elle permet de développer l'autonomie des enfants dans leur environnement urbain. D'autres initiatives complètent cette prestation : visites des classes 1P-2P, plan de mobilité scolaire, présence aux instances participatives au sein des écoles etc.

DÉPARTEMENT / SERVICE PILOTE

DCSS/ECO

PARTENAIRE

Brigade d'éducation et de prévention, Association Transports et Environnement et Directions d'établissements scolaires.

NOMBRE ET ÂGE DES ENFANTS CONCERNÉS

Tous les élèves scolarisés en Ville de Genève et âgés de 4 à 12 ans.

NIVEAU D'IMPLICATION DANS L'ÉCHELLE DE HART

Echelle de Hart : 4

Il n'y a pas eu de participation directe des enfants ces dernières années. La participation est indirecte (via les structures de l'école).

RECOMMANDATIONS DES SERVICES POUR LE PA 2022-2025

En août 2021, un plan de mobilité scolaire (PMS) va démarrer. Celui-ci impliquera les 4 écoles du quartier de la Jonction, soit près de 1'050 élèves. Cette consultation qui permettra de mettre en évidence les problèmes rencontrés sur le chemin qui mène à l'école. Un PMS s'étend sur une période d'une année scolaire. Le Service des écoles et institutions pour l'enfance (ECO) va mettre en œuvre un PMS chaque année.

Dessins des enfants sur les bâches des chantiers municipaux de construction ou de rénovation d'institutions phares

OBJECTIF 3

La Ville aura déployé des initiatives visant à intéresser et éduquer les enfants de 6 à 12 ans à l'espace public et à son utilisation respectueuse.

ENGAGEMENT

Maintenir et améliorer la qualité de vie et la sécurité des enfants dans la ville.

EN BREF

Depuis 2016, la direction du patrimoine bâti (DPBA) et le Service des écoles et institutions pour l'enfance (ECO) ont fait participer une centaine d'enfants inscrits aux activités parascolaires dans la réalisation de dessins qui seront ensuite affichés sur les bâches des chantiers municipaux. La DPBA a par la suite réitéré cette action sur plusieurs chantiers municipaux comme celui du Grand Théâtre, des Minoteries, de l'école Pâquis-Centre, de Fort-Barreau, de la Nouvelle Comédie, de la Gare CEVA de Champel, des Eaux-Vives, bâche du bâtiment d'équipement public de Saint-Georges. Ces ateliers avaient été menés afin d'offrir une opportunité concrète aux enfants de partager leur point de vue sur le patrimoine de la ville.

EN QUOI CETTE ACTION EST-ELLE UNE RÉPONSE A L'ENGAGEMENT ?

Les enfants sont des utilisatrices et utilisateurs du patrimoine bâti, par conséquent, la Ville souhaite le penser au mieux avec eux. La démarche a donc permis aux enfants d'imaginer et de s'approprier le patrimoine urbain.

CHANGEMENT DE REGARD/PRACTIQUE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Ce projet a permis à la DPBA d'entendre le point de vue des enfants.

DÉPARTEMENT / SERVICE PILOTE

DACM/DPBA et DCSS/ECO

PARTENAIRE

GIAP et Maison de l'architecture (puis Chantier Ouvert).

NOMBRE ET ÂGE DES ENFANTS CONCERNÉS

Enfants de 8 à 12 ans

- Grand-Théâtre: en mai 2016, 20 enfants ont participé aux ateliers avec Chantier Ouvert et à l'inauguration de la bâche.

- Minoteries: en décembre 2016, 20 enfants ont participé aux ateliers avec Chantier Ouvert et à l'inauguration de la bâche.
- Ecole Pâquis-Centre: en novembre 2017, 15 enfants ont participé aux ateliers avec Chantier Ouvert, 35 enfants ont participé à l'inauguration de la bâche.
- Fort-Barreau (logements modulaires): en octobre 2018, 15 enfants ont participé aux ateliers avec Chantier Ouvert, 35 enfants ont participé à l'inauguration de la bâche.
- Nouvelle Comédie : en novembre 2018, 10 enfants ont participé aux ateliers avec Chantier Ouvert, 30 enfants ont participé à l'inauguration de la bâche.
- Gare CEVA Champel : en février 2019, 10 enfants ont participé aux ateliers et à l'inauguration.
- Gare CEVA Eaux-Vives : en février 2019, 15 enfants ont participé aux ateliers avec Chantier Ouvert, 35 enfants ont participé à l'inauguration de la bâche.
- Saint-Georges 21 : en mars 2020, 16 enfants.

NIVEAU D'IMPLICATION DANS L'ÉCHELLE DE HART

Echelle de Hart : 6

Les enfants ont été consultés et ils sont informés sur le processus, et ils prennent une part active dans la réalisation de l'activité. De plus, l'activité permet aux enfants d'exprimer leurs points de vue.

RECOMMANDATIONS DES SERVICES POUR LE PA 2022-2025

Poursuivre cette démarche interactive sur les chantiers d'équipements publics et les chantiers d'envergure.

Marches exploratoires

Objectif 3

La Ville aura déployé des initiatives visant à intéresser et éduquer les enfants de 6 à 12 ans à l'espace public et à son utilisation respectueuse.

ENGAGEMENT

Maintenir et améliorer la qualité de vie et la sécurité des enfants dans la ville.

EN BREF

Le Service des écoles et institutions pour l'enfance a organisé, depuis 2016, 3 sessions de marches exploratoires avec des enfants de 8 à 12 ans des écoles des Pâquis, des Allières et à Liotard, pour qu'ils puissent découvrir autrement leur quartier et l'environnement urbain qui est le leur. Les espaces publics, les places de jeux, les parcs, les préaux, etc., ont été visités grâce à des architectes spécialisés dans la médiation à l'urbanisme et à l'architecture. Les élèves ont ensuite été amenés à s'exprimer sur les problématiques qui les touchent, ce qui leur plaît ou non, ce qu'ils désireraient. Les partenaires scolaires et de quartier ont ensuite été informés des problématiques abordées.

EN QUOI CETTE ACTION EST-ELLE UNE RÉPONSE A L'ENGAGEMENT ?

Le Service des écoles et institutions pour l'enfance permet aux enfants des écoles concernées d'appréhender leur quartier différemment, grâce au soutien d'architectes spécialisés. Ils découvrent des éléments nouveaux qui font partie pourtant de leur quotidien, des sons, des édifices, des arbres, des espaces inconnus. Par ailleurs, les élèves concernés donnent leur avis sur certaines thématiques, qui peuvent être reprises par les services de la ville. Les élèves participent donc à l'amélioration de leur cadre de vie au travers de l'expression de leurs préoccupations.

CHANGEMENT DE REGARD/PRATIQUE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

A travers ce projet, l'administration met au cœur de la démarche la vision des enfants. L'objectif n'est pas forcément de réaliser ce qui est exprimé, mais de faire découvrir aux enfants leur environnement et leur permettre de réfléchir ensemble à leur cadre de vie, puis à l'exprimer. Cependant, aux Pâquis, les marches exploratoires ont débouché sur la réalisation d'une petite place de jeux dans un square du quartier.

DÉPARTEMENT / SERVICE PILOTE

DCSS/ECO

PARTENAIRE

Association Chantier Ouvert et Equipes parascolaires (GIAP) des écoles concernées.

NOMBRE ET ÂGE DES ENFANTS CONCERNÉS

12 à 15 enfants par école, âgés de 8 à 12 ans. Pour un total de 40 élèves.

NIVEAU D'IMPLICATION DANS L'ÉCHELLE DE HART

Echelle de Hart : 4

Les enfants sont invités à participer aux marches (pas d'obligation), et ils/elles expriment leurs opinions.

RECOMMANDATIONS DES SERVICES POUR LE PA 2022-2025

Eventuel développement du projet dans d'autres quartiers, sur une ou plusieurs thématiques en particulier.

Journées de sensibilisation au tri des déchets

OBJECTIF 3

La Ville aura déployé des initiatives visant à intéresser et éduquer les enfants de 6 à 12 ans à l'espace public et à son utilisation respectueuse.

ENGAGEMENT

Maintenir et améliorer la qualité de vie et la sécurité des enfants dans la ville.

EN BREF

Le Service voirie ville propre (VVP) a organisé, en 2016 et 2018, des journées de sensibilisation au tri des déchets. Des visites d'usines de traitement, des ateliers de recyclage, des visites des dépôts de la Voirie, des démonstrations de balayeuses et la composition d'une chanson de rap sur les déchets ont été organisés.

EN QUOI CETTE ACTION EST-ELLE UNE RÉPONSE A L'ENGAGEMENT ?

Le contact direct avec les équipes et les visites des lieux ont contribué à la prise de conscience des enfants du potentiel de valorisation des déchets, mais aussi à l'importance d'une utilisation respectueuse de l'espace public par tous et toutes. Le travail réalisé a été présenté aux parents, initiés à leur tour aux bons gestes adoptés par les enfants.

CHANGEMENT DE REGARD/ PRATIQUE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

VVP a pu reprendre contact avec le public scolaire. Les rencontres avec les enfants ont été fortement appréciées par les collaboratrices et collaborateurs, ce qui a amené une plus-value dans à leur travail quotidien.

DÉPARTEMENT / SERVICE PILOTE

DSSP/VVP et DCSS/ECO

PARTENAIRE

COSEDEC, les écoles des Vollandes, de Montchoisy et des Allobroges.

NOMBRE ET ÂGE DES ENFANTS CONCERNÉS

600 élèves de 4 à 12 ans.

NIVEAU D'IMPLICATION DANS L'ÉCHELLE DE HART

Echelle de Hart : 3

Les enfants ont participé aux différentes activités qui avaient pour but de les tenir informés et ils ont été amenés à s'exprimer sur le sujet.

Visites de la maquette Ville de Genève

OBJECTIF 3

La Ville aura déployé des initiatives visant à intéresser et éduquer les enfants de 6 à 12 ans à l'espace public et à son utilisation respectueuse.

ENGAGEMENT

Maintenir et améliorer la qualité de vie et la sécurité des enfants dans la ville.

EN BREF

Le Service de l'urbanisme a organisé entre 2015 et 2016 des visites guidées de la maquette de la Ville de Genève, durant le temps scolaire, parascolaire ou pendant le temps de prise en charge préscolaire, pour permettre aux enfants de découvrir leur Cité sur un plan urbanistique.

EN QUOI CETTE ACTION EST-ELLE UNE RÉPONSE A L'ENGAGEMENT ?

En jouant le rôle d'architectes ou d'urbanistes, les enfants ont été plus impliqués. Par conséquent, ils ont questionné les développements futurs, proposé des idées pour leur Cité et imaginé une ville à leur image. Cela leur a aussi permis de se sensibiliser aux défis et aux contraintes urbaines de la société.

CHANGEMENT DE REGARD/PRACTIQUE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

La démarche a nécessité de la créativité de la part des professionnel.le.s de l'urbanisme. Il a fallu rendre interactif un outil qui ne peut être touché que par l'imagination. Les animations ont été adaptées en fonction de l'âge des enfants.

DÉPARTEMENT / SERVICE PILOTE

DCAM/ URB et DCSS/ ECO et SDPE/ SPM

PARTENAIRE

GIAP, SAPE, MQ, Crèches et école professionnelle.

NOMBRE ET ÂGE DES ENFANTS CONCERNÉS

3'300 enfants de 3 à 12 ans.

NIVEAU D'IMPLICATION DANS L'ÉCHELLE DE HART

Echelle de Hart : 4

Les enfants sont consultés et informés, et peuvent proposer des solutions pour le futur.

RECOMMANDATIONS DES SERVICES POUR LE PA 2022-2025

En 2024, une nouvelle exposition avec la maquette entière sera organisée.

Actions autour du respect des lieux, des choses et des personnes dans les classes de 7^e des écoles primaires

OBJECTIF 3

La Ville aura déployé des initiatives visant à intéresser et éduquer les enfants de 6 à 12 ans à l'espace public et à son utilisation respectueuse.

ENGAGEMENT

Maintenir et améliorer la qualité de vie et la sécurité des enfants dans la Ville.

EN BREF

Elle aura organisé des actions autour du respect des lieux avec des thèmes comme la propreté, la sécurité, ou encore la tranquillité, etc. Sur le respect des choses en parlant de littering (déchets sauvages), et sur le respect des personnes en abordant des sujets comme le bruit, l'alcool etc. Des actions ont été réalisées chaque année depuis 2015.

Pour lutter contre les incivilités dans l'espace public, il faut sanctionner et transmettre un message. A cet effet, la police municipale a agi en qualité de précurseur. En effet, nous avons constaté qu'il y avait un manque de lien entre la jeunesse et la police, raison pour laquelle la brigade de spécialistes APEP a été créée en 2015 en vue de délivrer un message de prévention en obtenant l'aval du DIP. Dans un désir de développer davantage la police de proximité auprès des plus jeunes, au printemps 2015, un groupe de travail composé de 3 agent.e.s a élaboré un projet sur le thème du « Respect ». Repenser l'utilisation du domaine public, en fonction de l'âge de l'enfant, pour transmettre un message préventif apparaissait alors comme un objectif pertinent à développer. Le choix de rencontrer des élèves de 10-11 ans, scolarisés en classe de 7P, s'est fait en raison de leur capacité de discernement ainsi que de leur responsabilité pénale engagée dès leur 10^e anniversaire.

EN QUOI CETTE ACTION EST-ELLE UNE RÉPONSE À L'ENGAGEMENT

L'expérience est extrêmement positive sous plusieurs aspects :

- Proximité avec les enfants, relation de confiance, et non pas de répression, lors de la présentation en classe. Contact privilégié avant leur entrée dans l'adolescence et les éventuels comportements inadéquats sur le domaine public.
- Collaboration avec les enseignant.e.s qui sont enthousiastes quant à cette démarche, qui prolonge le travail précédemment effectué en classe.
- Le regard sur la profession, par les enseignant.e.s, a sensiblement évolué. La méconnaissance est remplacée par la collaboration.
- Collaboration avec les directeur.trices d'école qui n'hésitent plus à contacter le SPM en cas de problématiques en lien avec les enfants.
- Collaboration avec certaines écoles au travers de journées sportives et/ou entraînements de la course de l'Escalade (maintien du lien de proximité).

- Collaboration avec des parents qui demandent à rencontrer la police municipale afin d'obtenir des informations sur les problèmes entre enfants, en dehors des temps scolaires.

CHANGEMENT DE REGARD/PRATIQUE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Les deux agent.e.s intervenant.e.s présentent aux élèves le poste auquel ils.elles sont affectés.e.s. Ils.elles expliquent leur présence en relation avec les notions générales du respect et plus particulièrement sur le domaine public. Ensemble et à leur tour de rôles, ils.elles développent les thématiques en relation avec leur travail quotidien et leurs prérogatives. La prestation dure approximativement 1 h30 par classe.

DÉPARTEMENT / SERVICE PILOTE

DSSP/VVP et SPMi

PARTENAIRE

Action Innocence et la Brigade des mineurs.

NOMBRE ET ÂGE DES ENFANTS CONCERNÉS

Les interventions ont lieu auprès des élèves de 7P pour la 6^e année consécutive :

Année scolaire 2015-2016 : 34 écoles de 7P visitées, 79 classes, 1'612 élèves

Année scolaire 2016-2017 : 35 écoles de 7P visitées, 78 classes, 1'539 élèves

Année scolaire 2017-2018 : 35 écoles de 7P visitées, 76 classes, 1'470 élèves

Année scolaire 2018-2019 : 34 écoles de 7P visitées, 76 classes, 1'510 élèves

Année scolaire 2019-2020 : 28 écoles de 7P visitées, 46 classes, 944 élèves

Année scolaire 2020-2021 : pas terminée et tenir compte de la Covid-19

NIVEAU D'IMPLICATION DANS L'ÉCHELLE DE HART

Echelle de Hart : 2

Les enfants et les jeunes sont tenus informés.

Événements sur le thème et autour des centrales solaires existantes et distribution du jeu Enermen

OBJECTIF 3

La Ville aura déployé des initiatives visant à intéresser et éduquer les enfants de 6 à 12 ans à l'espace public et à son utilisation respectueuse.

ENGAGEMENT

Maintenir et améliorer la qualité de vie et la sécurité des enfants dans la Ville.

EN BREF

La proposition du Service de l'énergie était d'organiser des «événements photovoltaïques» dans les sept équipements scolaires en disposant, ou en allant exposer, des cellules photovoltaïques. De plus, il prévoyait de distribuer le jeu Enermen qui devait permettre aux élèves d'appréhender les notions de chaînes énergétiques. L'action n'a pas pu être mise en place pour des raisons internes au service.

Néanmoins, la Ville de Genève a poursuivi ses actions auprès des écoles grâce au programme «Robin des Watts» impliquant le Service Agenda 21, le Service des écoles et institutions pour l'enfance et le Service de l'énergie, soutenus par l'association Terragir qui mène des actions sur le terrain.

Ce programme permet de visiter une à deux écoles par années et de sensibiliser les élèves aux économies d'énergie et à la précarité énergétique des pays du Sud. Ce programme a été pérennisé depuis plusieurs années et se poursuivra en fonction des disponibilités financières du Service Agenda 21 qui finance ces opérations.

Le Service de l'énergie possède toujours des jeux «Enermen». Il va accueillir une nouvelle chargée de communication, ce qui lui permettra d'évaluer, avec le Service des écoles, les opportunités d'utiliser cette ressource pour développer un projet spécifique. En effet, ces jeux possèdent toujours d'intéressants potentiels ludiques et éducatifs à exploiter.

NOMBRE ET ÂGES DES ENFANTS CONCERNÉS

2015-2016: Ecole des Contamines, 2 classes ambassadrices, 371 élèves touché.e.s
2016-2017: Ecole des Franchises, 3 classes ambassadrices, 343 élèves touché.e.s
2017-2018: Ecole de Sécheron, 2 classes ambassadrices, 400 élèves touché.e.s
2018-2019: Ecole des Grottes, 3 classes ambassadrices, 358 élèves touché.e.s
2019-2020: Ecole de Budé, 6 classes ambassadrices, 404 élèves touché.e.s
2020-2021: Ecoles Micheli-du-Crest et Ferdinand Hodler, 6 classes ambassadrices, 389 élèves touché.e.s

TOTAL 2015-2020: 22 classes ambassadrices activement impliquées et 2'265 élèves touché.e.s

NIVEAU D'IMPLICATION DANS L'ÉCHELLE DE HART

Echelle de Hart : 5

Les enfants sont consultés et informés.

Conventions tripartites et contrats de prestations libellés d'objectifs concernant de l'accueil des 4 à 12 ans

OBJECTIF 4

La Ville procédera à des évaluations périodiques des projets et prestations qu'elle finance en les confrontant aux droits constitutionnels des enfants ; elle publiera les résultats de ces évaluations.

ENGAGEMENT

Maintenir et améliorer la qualité de vie.

EN BREF

Il s'agit d'intégrer dans les conventions tripartites (SDEJ-FASE-MQ) et dans les contrats de prestations avec les Structures d'accueil de la petite enfance des objectifs à l'égard de l'accueil des 4 à 12 ans, et crée des indicateurs d'évaluation. La Convention devait être signée en 2017.

Une nouvelle version des intentions politiques du DCSS, qui figure en annexe des conventions tripartites, est entrée en vigueur en mai 2018. Elles précisent les attentes de la Ville de Genève relatives aux droits de l'enfant. Il n'y a pas d'indicateurs d'évaluation spécifiques. Les actions des Maisons de quartier sont évaluées à travers deux actions focus, une fois par année, sur l'ensemble des actions des maisons de quartier.

EN QUOI CETTE ACTION EST-ELLE UNE RÉPONSE A L'ENGAGEMENT ?

Elle permet de visibiliser les engagements des Maisons de quartier pour les enfants.

CHANGEMENT DE REGARD/PRATIQUE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Les droits des enfants et la participation en particulier sont des principes d'action des maisons de quartier. Il n'y a donc pas eu de changement de pratique à leur niveau. Par contre, l'administration en a pris la mesure.

DÉPARTEMENT / SERVICE PILOTE

DCSS/Direction (vérification de l'avancée du projet).

PARTENAIRE

Maisons de quartier.

NOMBRE ET ÂGE DES ENFANTS CONCERNÉS

Les enfants sont âgés de 4 à 18 ans.

NIVEAU D'IMPLICATION DANS L'ÉCHELLE DE HART

Non pertinent.

RECOMMANDATIONS DES SERVICES POUR LE PA 2022-2025

Continuer à soutenir les Maisons de quartier.

Concept municipal de soutien à la parentalité

OBJECTIF 5

La Ville de Genève aura structuré l'ensemble de ses offres autour d'un concept municipal de «soutien à la parentalité» et elle en aura promu la mise en œuvre, notamment en coopération avec les services de l'administration et le réseau associatif concernés.

ENGAGEMENT

Soutenir la parentalité et permettre l'accès à un niveau de vie suffisant.

FONDEMENT

Promouvoir l'égalité et l'intégration de tous les enfants.

EN BREF

La Convention internationale des droits de l'enfant, par son article 18 al.2, inscrit explicitement l'importance d'une action publique en faveur de la parentalité : « Pour garantir et promouvoir les droits énoncés dans la présente Convention, les Etats parties accordent l'aide appropriée aux parents et aux représentants légaux de l'enfant dans l'exercice de la responsabilité qui leur incombe d'élever l'enfant et assurent la mise en place d'institutions, d'établissements et de services chargés de veiller au bien-être des enfants ». Le travail de conceptualisation a abouti à une définition municipale de ce que doit être le soutien à la parentalité. Il a aussi permis d'expliciter le cadre légal en vigueur, les valeurs et les caractéristiques du soutien à la parentalité.

EN QUOI CETTE ACTION EST-ELLE UNE RÉPONSE A L'ENGAGEMENT ?

Adopter une définition commune du soutien à la parentalité, de ses composantes et de son périmètre municipal permet de comprendre, expliciter et valoriser l'action de la Ville de Genève.

CHANGEMENT DE REGARD/PRATIQUE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Ce travail a été diffusé dans les services du Département de la cohésion sociale mais il n'a pas été adopté comme cadre de référence.

DÉPARTEMENT / SERVICE PILOTE

DCSS/Direction

NOMBRE ET ÂGE DES ENFANTS CONCERNÉS

Non pertinent.

NIVEAU D'IMPLICATION DANS L'ÉCHELLE DE HART

Non pertinent.

RECOMMANDATIONS DES SERVICES POUR LE PA 2022-2025

Communiquer largement sur ce concept et qu'il puisse servir de cadre de référence pour toute action de soutien à la parentalité.

Accueil préventif en milieu familial (APMF)

OBJECTIF 7

Les services municipaux auront organisé et contribué à l'organisation d'espaces et de temps d'accompagnement à la parentalité, notamment en coordination avec les parents.

ENGAGEMENT

Soutenir la parentalité et permettre l'accès à un niveau de vie suffisant.

FONDEMENT

Promouvoir l'égalité et l'intégration de tous les enfants.

EN BREF

Mise en place d'un coaching parental, sous la forme d'un accueil préventif en milieu familial. Phase pilote dans les secteurs 1202 et 1209 (2015), puis extension à tous les quartiers de la Ville de Genève.

EN QUOI CETTE ACTION EST-ELLE UNE RÉPONSE A L'ENGAGEMENT ?

L'APMF a permis, depuis sa mise en place en Ville de Genève en 2015, de soutenir 333 familles impliquant 539 enfants dans des conflits à caractère éducatif. L'accompagnement des familles par des éducatrices et éducateurs formé.e.s et expérimenté.e.s a permis aux parents de poser des limites, de réajuster des dynamiques familiales et de clarifier les rôles des membres de la famille. Cet accompagnement se veut préventif, en amont d'une prise en charge par le SPMI.

CHANGEMENT DE REGARD/PRACTIQUE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Un accompagnement soutenu, et sur une durée relativement longue (3-4 mois par famille), permet d'éviter que des situations complexes ne se dégradent et que le SPMI entre en matière. Au vu de la demande croissante des familles pour l'APMF, cette prestation s'est avérée très pertinente malgré son coût.

DÉPARTEMENT / SERVICE PILOTE

DCSS/ECO

PARTENAIRE

Fondation Officielle de la Jeunesse (FOJ).

NOMBRE ET ÂGE DES ENFANTS CONCERNÉS

539 enfants entre 2015 et 2020, âgés de 0 à 24 ans.

NIVEAU D'IMPLICATION DANS L'ÉCHELLE DE HART

Information: les enfants et jeunes sont informés de l'existence de la prestation et de la demande lorsque les parents commencent une démarche auprès de la FOJ.

RECOMMANDATIONS DES SERVICES POUR LE PA 2022-2025

Reconduire le projet avec un appui financier supplémentaire qui permette de prendre en charge les familles qui sont en liste d'attente.

Rencontre pour jeunes parents, Villa Freundler

OBJECTIF 7

Les services municipaux auront organisé et contribué à l'organisation d'espaces et de temps d'accompagnement à la parentalité, notamment en coordination avec les parents.

ENGAGEMENT

Soutenir la parentalité et permettre l'accès à un niveau de vie suffisant.

FONDEMENT

Promouvoir l'égalité et l'intégration de tous les enfants.

EN BREF

La Maison de quartier de Plainpalais, et l'Association « Maman cherche Maman » ont créé un espace d'accueil parents-enfants à la Villa Freundler à la rentrée 2015, permettant de favoriser la rencontre entre jeunes parents. Cette collaboration s'est déroulée entre 2015 et 2016. Dans ce cadre, une rencontre a été programmée avec une psychomotricienne.

Une collaboration a également été engagée avec la Forêt Enchantée pour organiser des cafés familiaux sur des mardis et dimanches. Des rencontres étaient organisées également le vendredi après-midi avec des ateliers ponctuels (imad, l'Association Coccinelle, ainsi que des moments zumba).

Les ateliers étaient bien fréquentés avec un peu plus de 10 mamans/papas avec bébés, et moins de 10 mamans pour les rencontres hebdomadaires. Cette initiative était jugée pertinente pour l'équipe mais, pour l'ancien comité, peu de personnes étaient touchées au vu du temps alloué: le projet s'est donc arrêté en 2018. L'accueil, l'espace et les jeux mis à disposition, ainsi qu'un lieu d'échange, sans jugement ni regard « professionnel » d'un.e pédopsychiatre ou infirmier.ère, ont fortement été appréciés.

D'autres actions et projets ont été mis en place pour le soutien à la parentalité et pour les tout-petits, comme :

- le festival des petits bouts, qui a lieu tous les 2 ans à la Maison de quartier de Plainpalais ;
- l'accueil d'éveil plastique des Créatellers (cf. Fiche bilan n° 11) ;
- un projet d'accueil des nounous à Champel ;
- des conférences sur la parentalité à la Maison de quartier des Eaux-Vives ;
- le projet Dance together qui se déroulait dans plusieurs Maison de quartier et qui s'était étendu aux 2-4 ans.

EN QUOI CETTE ACTION EST-ELLE UNE RÉPONSE A L'ENGAGEMENT ?

Elle proposait des temps de soutien à la parentalité.

Attention, ce n'était pas à l'initiative du SEJ mais de la Maison de quartier.

DÉPARTEMENT / SERVICE PILOTE

DCSS/SEJ

PARTENAIRE

Maison de quartier de Plainpalais.

NOMBRE ET ÂGE DES ENFANTS CONCERNÉS

0-4 ans et leurs parents. 10 familles en moyenne pour chaque rencontre.

RECOMMANDATIONS DES SERVICES POUR LE PA 2022-2025

Projets à poursuivre selon les besoins et les demandes des habitant.e.s des différents quartiers.

Atelier d'éveil plastique parents-enfants (Les créateliers)

OBJECTIF 11

Pour les enfants d'âge scolaire, la Ville aura amélioré le dispositif d'accueil para et périscolaire.

EN BREF

Le Service de la jeunesse soutient un atelier d'éveil plastique parents-enfants organisé par les Créateliers pour répondre aux besoins des parents relatifs à l'introduction du nouvel horaire scolaire. La participation est libre grâce à des horaires souples et à un prix laissé à la libre appréciation des participant.e.s.

EN QUOI CETTE ACTION EST-ELLE UNE RÉPONSE A L'ENGAGEMENT ?

Cette action est une plus-value car elle offre un espace créatif pour les tout-petits avec leurs parents. Toutefois, elle ne s'adresse pas en particulier aux familles précaires.

CHANGEMENT DE REGARD/PRATIQUE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Ce projet n'a pas été initié par le SEJ mais par la Maison de quartier.

DÉPARTEMENT / SERVICE PILOTE

DCSS/SEJ

PARTENAIRE

Maison de quartier les Créateliers

NOMBRE ET ÂGE DES ENFANTS CONCERNÉS

Dès l'âge de 2 ans.

NIVEAU D'IMPLICATION DANS L'ÉCHELLE DE HART

Echelle de Hart : 6

Le projet est initié par des adultes, mais les enfants décident de leurs activités une fois qu'ils participent.

RECOMMANDATIONS DES SERVICES POUR LE PA 2022-2025

Rechercher des financements externes. Le SEJ ne pourra pas assurer le financement de cette action en 2022.

Création du projet petits:pas

OBJECTIF 8

Pour les enfants d'âge préscolaire, la Ville aura concrétisé des mesures facilitant l'intégration des enfants qui restent à l'écart des structures d'accueil de la petite enfance.

ENGAGEMENT

Favoriser une égalité d'accès aux prestations éducatives.

FONDEMENT

Promouvoir l'égalité et l'intégration de tous les enfants.

EN BREF

La Ville a soutenu le projet petits:pas qui permet d'aider les familles socialement isolées dans leurs pratiques éducatives.

Les objectifs principaux du programme sont les suivants : le soutien préventif au développement de l'enfant, l'amélioration des compétences parentales et éducatives, une meilleure intégration des familles au sein de la société et un accès facilité aux offres existantes pour ces familles (gardes d'enfants, services conseils, espaces parents-enfants, etc.).

La Ville de Genève, via le Service de la petite enfance, et le Bureau de l'intégration des étrangers ont souhaité la mise en œuvre sur le territoire municipal. Les deux partenaires ont ainsi créé une association en février 2015.

Le programme petits:pas s'adresse à des familles en situation de précarité sociale, ayant un accès limité à la formation et aux offres de socialisation, et dont les enfants sont âgés entre 1 an et demi à 4 ans. Il s'agit de familles dont les enfants ne fréquentent pas de structures d'accueil et qui sont hors de tous réseaux. Le programme s'adresse à toutes les familles, quelle que soit leur origine culturelle, il n'est donc pas destiné uniquement aux familles migrantes. Néanmoins, ce sont ces familles qui sont les plus fortement touchées par l'isolement social et la précarité.

Dans un premier cycle, le projet démarrera avec 20 familles, sur 18 mois. La difficulté est d'accéder à ces familles puisqu'elles sont justement hors de tous réseaux existants. Le travail consiste essentiellement à entrer au contact de ces familles, par le biais d'un réseau large de professionnel.le.s, notamment de la santé infantile, lieu que toute famille est amenée à fréquenter quelle que soit sa situation socio-économique.

DÉPARTEMENT / SERVICE PILOTE

DCSS/SDPE et BIPE

PARTENAIRE

BIE, A primo

NOMBRE ET ÂGE DES ENFANTS CONCERNÉS

Environ 2 ans.

NIVEAU D'IMPLICATION DANS L'ÉCHELLE DE HART

Non pertinent.

Bientôt à l'école!

OBJECTIF 9

Pour les enfants d'âge préscolaire, la Ville aura rendu ses structures accessibles aux enfants qui ont des difficultés d'intégration et des besoins éducatifs particuliers.

ENGAGEMENT

Favoriser une égalité d'accès aux prestations éducatives.

FONDEMENT

Promouvoir l'égalité et l'intégration de tous les enfants.

EN BREF

L'objectif du projet Bientôt à l'école! est de faciliter l'intégration à l'école des enfants de familles peu familières avec le mode de fonctionnement et les cadres de références de l'école. Ce projet propose à leurs parents une série d'ateliers d'informations sur les différents aspects de l'école ainsi que du soutien à la parentalité, avec l'intervention de différents acteurs de l'école. Pendant que les parents suivent les ateliers, les enfants ne fréquentant aucune structure d'accueil collectif sont accueillis par des professionnel.le.s de la petite enfance, afin de développer leur socialisation et leur autonomie, pour une rentrée scolaire en douceur.

EN QUOI CETTE ACTION EST-ELLE UNE RÉPONSE A L'ENGAGEMENT ?

Cette action répond au principe d'égalité des chances. Le passage entre la période préscolaire et la scolarité obligatoire constitue un moment particulier pour tous les enfants. Certains facteurs sociaux, économiques et/ou culturels peuvent complexifier cette phase de transition, notamment pour les familles issues de la migration. Les recherches montrent que cette situation entraîne une inégalité des chances entre les enfants pour la réussite de leur scolarité. Il est donc important d'ouvrir les portes de l'école aux familles pour favoriser l'arrivée de l'enfant à l'école en ouvrant le dialogue et en développant les connaissances du système scolaire suisse.

CHANGEMENT DE REGARD/PRACTIQUE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Cette action permet de porter une attention transversale sur une phase de transition dans le parcours de vie de l'enfant. Elle encourage donc un regard global sur le développement de l'enfant.

DÉPARTEMENT / SERVICE PILOTE

DCSS/SDPE/ECO

PARTENAIRE

BIE (financement des projets pilotes).

NOMBRE ET ÂGE DES ENFANTS CONCERNÉS

L'année 2021 est une année test pour ce projet qui se fait uniquement sur deux établissements scolaires: Hugo-de-Senger et Allobroges. Pour ces établissements, 10 familles sont concernées, dont 7 enfants âgés entre 8 mois et 8 ans.

Le même projet est mis en place en parallèle dans les établissements scolaires Sécheron et De-Chandieu, porté par l'Hospice Général et soutenu par l'ECO et le SDPE.

NIVEAU D'IMPLICATION DANS L'ÉCHELLE DE HART

Non pertinent.

RECOMMANDATIONS DES SERVICES POUR LE PA 2022-2025

Ouvrir ce projet à toutes les écoles dans chaque quartier de la ville.

Ateliers Découverte et Ateliers Mobiles

OBJECTIF 11

Pour les enfants d'âge scolaire, la Ville aura amélioré le dispositif d'accueil para et périscolaire.

ENGAGEMENT

Faciliter l'accès au jeu, aux loisirs, au sport pour tous les enfants et favoriser une égalité d'accès aux prestations éducatives.

FONDEMENT

Promouvoir l'égalité et l'intégration de tous les enfants.

EN BREF

Les Ateliers Découverte (AD) et les Ateliers Mobiles (AM) permettent aux enfants scolarisés dans un grand nombre d'écoles de la Ville de Genève de pratiquer gratuitement des activités sportives, culturelles, créatrices, ou en lien avec le développement durable, durant le temps parascolaire (16h-18h). Les Ateliers Découverte sont proposés aux élèves de 2P à 8P dans de nombreuses écoles. Les Ateliers Mobiles permettent aux enfants de 2P à 8P de s'initier à des activités artistiques, scientifiques, ou en lien avec le développement durable pendant l'accueil parascolaire. Il leur est ainsi proposé d'observer la nature dans leur école, de découvrir les sciences sous une forme ludique, de s'initier à la danse ou encore à la musique.

EN QUOI CETTE ACTION EST-ELLE UNE RÉPONSE A L'ENGAGEMENT ?

Le temps parascolaire est un moment particulièrement propice pour toucher toutes les couches de la population. L'excellente collaboration entre la Ville, le le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) et 50 associations prestataires permet d'offrir aux enfants de pratiquement toutes les écoles de la Ville un accès gratuit et de qualité à des activités sportives, culturelles et de développement durable.

CHANGEMENT DE REGARD/PRATIQUE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Les AD-AM ont permis à la Ville de jouer un rôle important dans l'accès à la culture, au sport et au développement durable pour les enfants en âge scolaire.

DÉPARTEMENT / SERVICE PILOTE

DCSS/ECO

PARTENAIRE

GIAP

NOMBRE ET ÂGE DES ENFANTS CONCERNÉS

En 2020, 3'000 places d'ateliers ont été proposées dans 45 écoles aux enfants de 5 à 12 ans.

NIVEAU D'IMPLICATION DANS L'ÉCHELLE DE HART

Echelle de Hart : 5

Les enfants expriment leur avis sur les ateliers auxquels ils veulent s'inscrire. Dans certaines écoles ils sont également consultés pour la construction du programme d'activités pour l'année suivante.

RECOMMANDATIONS DES SERVICES POUR LE PA 2022-2025

Poursuivre la promotion de l'accès à la culture, au sport et au développement durable pour toutes les familles de la Ville, tant dans le temps parascolaire que pendant les moments de loisir en famille.

Collaboration étroite avec l'Armée du Salut

OBJECTIF 15

La Ville aura contribué à ce que ces enfants aient accès à un accueil diurne, des repas et une infrastructure sanitaire.

ENGAGEMENT

Lutter contre la grande précarité.

FONDEMENT

Promouvoir l'égalité et l'intégration de tous les enfants.

EN BREF

Au début des années 2000, la Ville de Genève a mis en place un hébergement d'urgence pour les populations sans abri et en grande précarité à Genève. Durant quatre années, des familles et des mineurs non accompagnés -ne relevant pas de l'asile- ont été hébergés par l'Armée du Salut dans des lieux différents, leur offrant une attention et une protection plus spécifiques.

En 2018, le Conseil municipal de la Ville de Genève a voté une ligne budgétaire de CHF 1 800 000.- et une augmentation de CHF 500 000.- qui a été transférée à l'association Païdos pour la reprise du projet. L'association Païdos a proposé de prendre en charge un projet d'hébergement d'urgence à l'année, en y adjoignant ses spécificités en termes de soutien psychologique, pédagogique, social et éducatif indispensables au développement de l'enfant et de l'adolescent. Depuis 2018, la Ville se base sur l'enquête concernant les pratiques sportives des femmes à Genève. Ainsi, divers projets et mesures sont mis en œuvre dans un souci de promouvoir l'égalité dans le sport.

En mai 2019, l'association Païdos a ouvert un nouvel hébergement d'urgence pour mineurs accompagnés sans abri (HUMA) dans une maison mise à disposition par le Canton à l'avenue de la Roseraie. Depuis octobre 2019, HUMA est installé dans des appartements loués à la Fondation HBM Emile Dupont à Châtelaine, dont le bail prend fin le 31 décembre 2021. CHF 770 000.- ont été versés par la Ville de Genève, permettant l'accueil de 68 personnes, dont 36 adultes et 32 enfants.

En 2020, l'augmentation de la subvention allouée par la Ville de Genève (CHF 985 000.-) a permis d'augmenter la capacité d'accueil et le nombre de personnes, soit 45 personnes, dont 50% sont des enfants. Au total, 205 personnes dont 105 enfants ont été hébergés au foyer de l'HUMA en 2020. Parmi ces enfants, 50% avaient moins de 6 ans et près de 50% des familles étaient monoparentales.

L'effort important de la Ville de Genève en matière de subventionnement permet à des familles en situation de grande précarité de bénéficier d'une mise à l'abri 7j/7, 24h/24, la possibilité de dépister des problèmes physiques, psychiques et sociaux, des services

d'orientation vers des prestations scolaires, médicales, éducatives et sociales, d'aide à la parentalité et enfin d'aide à la sortie du dispositif d'urgence.

EN QUOI CETTE ACTION EST-ELLE UNE RÉPONSE A L'ENGAGEMENT ?

L'effort important de la Ville de Genève en matière de subventionnement permet à des familles en situation de grande précarité de recevoir :

- Mise à l'abri 7j/7, 24h/24 ;
- Bien-être psychique et physique ;
- Dépistage des problèmes physiques, psychiques et sociaux ;
- Orientation vers des prestations scolaires, médicales, éducatives et sociales ;
- Aide à la parentalité ;
- Travail en vue de la sortie du dispositif d'urgence.

Par ailleurs, une aide à la parentalité est apportée par le biais des différentes activités groupales ou individuelles répondant le mieux aux besoins et spécificités propres aux membres de la communauté hébergée (groupe de parole, échange sur les réponses sociosanitaires données aux enfants, point de situation sur les démarches de réseau, orientation sur le soutien scolaire). Des évaluations et suivis éducatifs, sociaux, pédagogiques et psychothérapeutiques individuels, familiaux ou groupaux sont également proposés aux enfants et aux parents. Les professionnels qualifiés de l'HUMA sont supervisés par le médecin référent de l'association. Le Service social de la Ville de Genève et de Vernier apporte également son expertise et son soutien pour la coordination d'activités de jour. La Ville a donc contribué à ce que ces enfants aient accès à un accueil diurne, des repas et une infrastructure sanitaire.

CHANGEMENT DE REGARD/PRACTIQUE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

La prise en charge des familles en situation de grande précarité ne fait pas partie du périmètre des missions du dispositif d'urgence sociale. En revanche, les importants montants dévolus à cette problématique par le Conseil municipal témoignent d'un changement de sensibilité à l'égard de celle-ci.

DÉPARTEMENT / SERVICE PILOTE

DCSS et SOC

PARTENAIRE

HUMA et PAIDOS

NOMBRE ET ÂGE DES ENFANTS CONCERNÉS

45 personnes, dont 23 enfants environ sont hébergés à l'HUMA, tout au long de l'année.

NIVEAU D'IMPLICATION DANS L'ÉCHELLE DE HART

Non pertinent.

Création de Manège en Ville

OBJECTIF 16

La Ville aura contribué à ce que ces enfants aient accès à des activités de loisirs et culturelles de proximité (jeux, lecture, etc.).

ENGAGEMENT

Faciliter l'accès au jeu, aux loisirs, au sport pour tous les enfants.

FONDEMENT

Promouvoir l'égalité et l'intégration de tous les enfants.

EN BREF

Conçu initialement comme un manège à chevaux, devenu ensuite un garage, puis un lieu de stationnement, le bâtiment est un lieu d'activités mixtes à usage des habitant.e.s de la Vieille-Ville et au-delà, comprenant :

- une ludothèque, lieu de rencontre, de jeu, de vie socio-éducative ;
- un restaurant scolaire et un lieu d'accueils ponctuels pour les activités parascolaires ;
- la Maison de quartier Chausse-Coq, lieu de rencontre, de manifestations socio-culturelles animées ou coordonnées ;
- des Espaces mutualisés, lieux de partage destinés à une population intergénérationnelle.

Cette cohabitation sous un seul toit est une première pour Genève, et voit s'appliquer un nouveau modèle de gouvernance. La Ville de Genève a racheté et rénové ce bâtiment pour un montant total d'un peu plus de CHF 21 millions.

EN QUOI CETTE ACTION EST-ELLE UNE RÉPONSE A L'ENGAGEMENT ?

Ces projets répondent, en plus de la participation des enfants, à l'engagement lié à l'inclusion des enfants en situations de handicap, respectivement à l'engagement du sport pour tous les enfants.

Ce nouvel équipement, inauguré en octobre 2021, offre aux enfants et adolescent.e.s du quartier et à leurs familles un espace multi-accueil entièrement rénové au cœur de leur quartier. Il permet :

- d'accueillir davantage de famille à la ludothèque ;
- de répondre à la demande en offre parascolaire qui ne cesse d'augmenter, avec une pression sur le restaurant scolaire et la Maison de quartier ;
- d'offrir une Halte-jeux et un Espace enfant-parent à toute famille de passage dans le quartier.

L'opportunité de réunir sous un même toit plusieurs partenaires offrant des prestations complémentaires, donnera sans nul doute une nouvelle dynamique au quartier. Cela permettra, par exemple, à un enfant qui a été accueilli au sein de l'espace de vie enfantine, de poursuivre son parcours au restaurant scolaire, à la ludothèque puis à la Maison de quartier, dans un environnement familial.

CHANGEMENT DE REGARD/PRACTIQUE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

L'équipement et son programme ont fait l'objet d'une longue et large consultation auprès des futurs utilisateurs, tant les associations que les services concernés de la Ville de Genève. Une cinquantaine d'enfants du quartier ont également participé à la création du logo de Manège en Ville : plusieurs ateliers participatifs (découpage, coloriage « technique », recherche de nom et modelage) ont été organisés auprès de plusieurs tranches d'âges (3 à 16 ans) qui ont permis de tracer les contours de l'identité visuelle du bâtiment. Le logo a été créé à partir du catalogue d'idées réalisées par les enfants.

DÉPARTEMENT / SERVICE PILOTE

DCSS/Direction

PARTENAIRE

SEJ, ECO, SDPE, Maison de quartier Chausse-coq, ludothèque « Centre et Vieille-Ville », association des restaurants scolaires de Cité-Rive, Madeleine des enfants, DPBA, ESTAR et Chantiers Ouverts.

NOMBRE ET ÂGE DES ENFANTS CONCERNÉS

50 enfants ont participé aux ateliers et contribué ainsi à l'identité visuelle du Manège. A terme, l'ensemble des enfants de ce quartier (Eaux-vives et Cité) pourront bénéficier de cet équipement public, soit quelque 3'237 personnes – statistiques 2019.

NIVEAU D'IMPLICATION DANS L'ÉCHELLE DE HART

Echelle de Hart : 5

Les enfants sont consultés et informés.

RECOMMANDATIONS DES SERVICES POUR LE PA 2022-2025

Monitorer la fréquentation des enfants du quartier et les actions organisées par Manège en Ville en incluant la participation des enfants.

Aménagement d'une place de jeux exemplairement accessible à tous les enfants

Objectif 17

La Ville aura étudié l'accessibilité physique des infrastructures et des installations de jeu, de loisirs et de sport, et adopté un calendrier de mesures d'adaptation.

ENGAGEMENT

Faciliter l'accès au jeu, aux loisirs, au sport et à l'espace public pour tous les enfants.

FONDEMENT

Promouvoir l'égalité et l'intégration de tous les enfants.

EN BREF

Le Service des écoles a étudié l'accessibilité physique des infrastructures et des installations de jeu, de loisir et de sport, et adopté un calendrier de mesures d'adaptation. Le développement des infrastructures et des activités sportives, municipales et subventionnées, a été adapté aux besoins divers et évolutifs des enfants. Elle a mis en place trois places de jeux pilotes à savoir: Chandieau, Bastions et Franchises.

EN QUOI CETTE ACTION EST-ELLE UNE RÉPONSE A L'ENGAGEMENT ?

Plusieurs places de jeux ont ensuite été réalisées en prenant en compte les besoins des enfants à mobilité réduite: Bastions, Franchises, et Bois de la Bâtie pour 2021.

Egalement, lors du réaménagement des places de jeux dans les préaux d'écoles, le Service des écoles aborde la question des usages des espaces et des jeux dans une optique de genre, en vue de les rendre plus égalitaire.

Ainsi, cela permet de garantir que tous les enfants aient des chances égales d'accès à ces infrastructures et à ces activités.

CHANGEMENT DE REGARD/PRATIQUE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

L'administration prend en compte dans l'aménagement des places de jeux les enfants à mobilité réduite;

Elle encourage et soutient les écoles à prendre en considération les rapports de genre dans la définition de leurs espaces de jeu et des règles établies dans les préaux.

DÉPARTEMENT / SERVICE PILOTE

DCSS/ECO

PARTENAIRE

Pour les préaux: établissements scolaires, élèves, partenaires scolaires, associations.
Pour les parcs: partenaires de quartier, constructeurs de jeux.

NOMBRE ET ÂGE DES ENFANTS CONCERNÉS

Enfants âgés de 4 à 12 ans.

NIVEAU D'IMPLICATION DANS L'ÉCHELLE DE HART

Echelle de Hart: 6

Dans le cadre du projet du 31-Décembre, visant à rendre plus égalitaire l'usage du préau, les élèves ont été très sollicité.e.s via le Conseil d'école, et ont élaboré avec les enseignant.e.s les nouvelles règles et les nouveaux aménagements (suppression du terrain de foot, aménagements plus inclusifs).

RECOMMANDATIONS DES SERVICES POUR LE PA 2022-2025

Poursuivre le développement des places de jeu en ville de Genève et leur adaptation en incluant des espaces accessibles PMR.

Développement de préaux plus égalitaires, en impliquant les écoles, les élèves et les associations travaillant sur les rapports de genre.

Catalogue des écoles de sport proposé chaque année avec un renouvellement de l'offre

OBJECTIF 17

La Ville aura étudié l'accessibilité physique des infrastructures et des installations de jeu, de loisirs et de sport, et adopté un calendrier de mesures d'adaptation.

ENGAGEMENT

Faciliter l'accès au jeu, aux loisirs, au sport pour tous les enfants.

FONDEMENT

Promouvoir l'égalité et l'intégration de tous les enfants.

EN BREF

Le Service des sports a créé un catalogue des écoles de sports qui a été proposé chaque année avec un renouvellement de l'offre, en intégrant de nouveaux sports.

EN QUOI CETTE ACTION EST-ELLE UNE RÉPONSE A L'ENGAGEMENT ?

L'offre s'est étoffée avec davantage de camps à la mi-journée et à la journée dans les écoles de sport durant l'année scolaire et pendant les vacances scolaires d'été, répondant ainsi aux besoins des parents de pouvoir aller travailler tout en permettant aux enfants d'accéder aux prestations offertes. La promotion de l'égalité est au centre des préoccupations du Service. Les cours sont par définition mixtes mais parfois, en fonction de spécificités, ils sont destinés aux filles uniquement. La plupart des cours proposés sont ouverts aux personnes avec une déficience physique ou mentale. Par ailleurs, les camps dits d'activité physique et alimentation sont destinés aux enfants en surpoids.

CHANGEMENT DE REGARD/PRACTIQUE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

L'essentiel du changement de pratique dans le cadre de l'offre repose sur un développement de l'accueil avant et après l'activité afin de permettre aux parents de pouvoir aller travailler et déposer leurs enfants. Cela ouvre de nouvelles perspectives aux enfants, leur permettant de participer à nos écoles de sports. Le Service des sports a enfin sensibilisé les prestataires à la plus-value d'une participation des enfants dans l'orientation des cours.

DÉPARTEMENT / SERVICE PILOTE

DSSP/SPO

PARTENAIRE

Service des écoles et institutions pour l'enfance et les prestataires sportifs concernés.

NOMBRE ET ÂGE DES ENFANTS CONCERNÉS

Enfants âgés de 4 à 17 ans.

NIVEAU D'IMPLICATION DANS L'ÉCHELLE DE HART

Echelle de Hart: 4-5

S'agissant de cours dispensés par les moniteurs du Service des sports, l'aspect « consultatif » de l'enfant est parfois pris en compte, plus particulièrement lors de cours dispensés sur plusieurs heures en journée.

RECOMMANDATIONS DES SERVICES POUR LE PA 2022-2025

Le Service des sports va tenter de privilégier les camps (mi-journée et journée) sur les vacances scolaires dans le respect des contraintes budgétaires.

Encouragement aux activités sportives pour le jeune public

OBJECTIF 17

La Ville aura étudié l'accessibilité physique des infrastructures et des installations de jeu, de loisirs et de sport, et adopté un calendrier de mesures d'adaptation.

ENGAGEMENT

Faciliter l'accès au jeu, aux loisirs, au sport pour tous les enfants.

FONDEMENT

Promouvoir l'égalité et l'intégration de tous les enfants.

EN BREF

Dans le cadre du plan d'actions du Service des sports à horizon 2020, un concept d'encouragement aux activités sportives pour le jeune public, organisé de façon participative par les enfants est proposé. Deux manifestations du Service des sports ont répondu à cet objectif: Urbansport 2019 et la Course de l'escalade des 30 ans de la convention des droits de l'enfant.

Pour Urbansport 2019, le Service a mandaté des chefs des pôles street-workout et street-football afin de générer un projet construit, imaginé et mis en pratique par des enfants dans le cadre de cette manifestation. L'avancée du projet s'est fait sous le contrôle du Service des sports et le projet de street-football a reçu le prix Particip'actions de la Ville de Genève.

Pour l'édition 2019 de l'Escalade, le Service a confié à une classe du DIP incluant une personne à déficience visuelle l'organisation d'une course – relais spéciale Convention internationale des droits de l'enfant. L'aspect technique a été pris en charge par le Service et le projet a également reçu le prix Particip'actions.

EN QUOI CETTE ACTION EST-ELLE UNE RÉPONSE A L'ENGAGEMENT ?

Ces projets répondent, outre sur l'aspect participatif des enfants, à l'engagement lié à l'inclusion des enfants en situations de handicap, respectivement à l'engagement du sport pour tous les enfants.

CHANGEMENT DE REGARD/PRACTIQUE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Le Service des sports inclut dans la réflexion de certaines de ses manifestations, la volonté d'une participation active des enfants dans l'élaboration du projet de la manifestation ou d'une partie de celle-ci.

DÉPARTEMENT / SERVICE PILOTE ET PARTENAIRES

Urbansports 2019 a été mené par le Service des sports en partenariat avec Street-foot Challenge, l'association cantonale genevoise de street-workout & calisthenics et l'Unicef.

La course-relais de l'escalade 2019 relative à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) a été menée par le Service des sports en partenariat avec le Département de l'instruction publique, la classe de l'école des Franchises, le centre d'appui à l'intégration pour des élèves déficients visuels (CADV), l'association Vision Positive (VP), le Comité d'organisation de la course de l'escalade et l'Unicef.

NOMBRE ET ÂGE DES ENFANTS CONCERNÉS

- urbansports – street-football : 2 enfants âgés de 13 et 14 ans ;
- escalade : 35 enfants des classes de l'école des Franchises âgés de 9 à 11 ans ;
- street workout : 12 enfants âgés de 10 à 17 ans.

NIVEAU D'IMPLICATION DANS L'ÉCHELLE DE HART

Street-workout « autogestion » (entière responsabilité du projet) :

- échelle de Hart : 7. Le projet est initié et dirigé par des enfants.

Street football « coréalisation » (part active à la réalisation de l'activité) :

- échelle de Hart : 6. Le projet est initié par des adultes et les décisions prises en consultation avec les enfants.

Course de l'Escalade :

- échelle de Hart : 7. Le projet initié et dirigé par les enfants.

RECOMMANDATIONS DES SERVICES POUR LE PA 2022-2025

Poursuivre certains projets de manifestations sportives avec des enfants quel que soit le niveau de l'échelle de Hart.

Nouvelle manifestation « Plaine de jeunes »

OBJECTIF 17

La Ville aura étudié l'accessibilité physique des infrastructures et des installations de jeu, de loisirs et de sport, et adopté un calendrier de mesures d'adaptation.

ENGAGEMENT

Faciliter l'accès au jeu, aux loisirs, au sport pour tous les enfants.

FONDEMENT

Promouvoir l'égalité et l'intégration de tous les enfants.

EN BREF

Le Service de la jeunesse et le Service des sports ont mis sur pied le festival « Plaine de Jeunes » qui regroupe près de 100 associations, de la culture et des sports. La première édition a eu lieu en 2014, la deuxième en 2015 avec le Service des sports et la troisième édition s'est déroulée en 2018, avec le Service des sports.

Suite à un bilan avec les associations actives par et pour les jeunes. Il s'est avéré que la manifestation ne répondait plus à leurs besoins. Par conséquent, le SEJ a organisé avec les associations l'évènement « Occupe le Faubourg » en 2020.

EN QUOI CETTE ACTION EST-ELLE UNE RÉPONSE A L'ENGAGEMENT ?

Plaine de Jeunes permettait à des familles de découvrir des sports et leurs clubs mais la manifestation s'adressait surtout aux familles et aux enfants de moins de 15 ans. Ce n'était donc pas le public du Service de la jeunesse et les associations non-sportives ne se reconnaissaient plus dans l'évènement.

CHANGEMENT DE REGARD/PRATIQUE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Avec Occupe le Faubourg, le Service de la jeunesse a aussi assumé l'idée qu'il est possible d'offrir un événement principalement festif aux jeunes. Beau succès avec beaucoup de jeunes présent.e.s.

DÉPARTEMENT / SERVICE PILOTE

DCSS/SEJ

PARTENAIRE

Les associations actives par et pour les jeunes et le Service des sports pour Plaine de Jeunes.

NOMBRE ET ÂGE DES ENFANTS CONCERNÉS

15-25 ans dans l'organisation.

NIVEAU D'IMPLICATION DANS L'ÉCHELLE DE HART

Echelle de Hart : 7

Une co-construction des projets avec les jeunes.

RECOMMANDATIONS DES SERVICES POUR LE PA 2022-2025

Continuer à être à l'écoute des jeunes et des associations et à les aider à concrétiser des projets d'envergure.

Organisation d'un Forum Sport et société autour de la thématique de l'Enfance

OBJECTIF 17

La Ville aura étudié l'accessibilité physique des infrastructures et des installations de jeu, de loisirs et de sport, et adopté un calendrier de mesures d'adaptation.

ENGAGEMENT

Faciliter l'accès au jeu, aux loisirs, au sport pour tous les enfants.

FONDEMENT

Promouvoir l'égalité et l'intégration de tous les enfants.

EN BREF

Le Service des sports a organisé Le Forum Sport et Société qui a pour objectif de sensibiliser les associations sportives, les clubs et les organisateurs de manifestations sportives dans le but d'échanger, de discuter autour de pistes de réflexion et de partager des recommandations pratiques en faveur d'un changement sociétal et sportif. Le forum a eu lieu en 2017, sur une autre thématique que celle de l'enfance initialement prévue, à savoir sur le thème de la violence dans le sport dans lequel un atelier a mis en avant la thématique de la violence entre et envers les jeunes. Le forum 2019 sur l'égalité a apporté également des réponses sur l'égalité hommes-femmes, également au niveau des jeunes avec la participation du CIO notamment.

EN QUOI CETTE ACTION EST-ELLE UNE RÉPONSE A L'ENGAGEMENT ?

Les professionnels de l'éducation sportive présents ont été sensibilisés sur le pourquoi de la violence dans le sport entre et envers les enfants, et sur la difficulté à intégrer un processus égalitaire dans le sport. Indirectement, il s'agit d'une réponse à l'engagement du sport pour tous et pour les enfants.

CHANGEMENT DE REGARD/PRACTIQUE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Le Service des sports, à travers ses séances de sensibilisation et d'informations à ses prestataires sportifs met l'accent sur ces formes de violences et de discriminations.

Les participant.e.s aux Forums repartent avec une incitation à favoriser l'intégration des enfants et l'égalité des sexes dans le sport en luttant contre toutes formes de discriminations, de violences physiques (coups, maltraitance, etc.), psychiques, verbales et non verbales (menaces, harcèlement, etc.), et structurelles (exclusion, etc.), et à réfléchir également aux déclencheurs de la violence dans les sports liés aux enjeux de l'adolescence (changements physiques, construction de sa propre identité, appartenance au groupe, etc.).

DÉPARTEMENT / SERVICE PILOTE

DSSP/SPO

PARTENAIRE

Monsieur Adrian Von Allmen, Swiss Olympic, Madame Emilia Gabaglio (déléguée cantonale Swiss Olympic) et Cool & Clean.

NOMBRE ET ÂGE DES ENFANTS CONCERNÉS

91 associations ou institutions sportives présentes.

NIVEAU D'IMPLICATION DANS L'ÉCHELLE DE HART

Echelle de Hart: 4

Les enfants et les jeunes sont tenu.e.s informé.e.s par les associations sportives faitières présentes aux Forums. Une éducation sportive respectueuse et égalitaire est mise en place par ces éducateurs sportifs.

RECOMMANDATIONS DES SERVICES POUR LE PA 2022-2025

Le Service des sports doit poursuivre son message pour le respect des droits de l'enfant, sur la non-violence et pour que l'égalité entre filles et garçons ne soient plus une utopie. Le Service des sports a finalement opté, non pour des Forums participatifs pour les enfants, structurellement compliqués à mettre en place et auxquels la participation des associations ne serait pas assurée, mais pour des manifestations englobant des projets directement construits par des filles et des garçons et parfois des enfants souffrant de handicaps. Il y aura certainement une place pour l'enfant dans les Forums de sport et société à venir.

Accueil libre à la Maison de quartier de Saint-Jean

OBJECTIF 18

La Ville aura développé l'offre de camps de vacances, en particulier pour tous les enfants en-dessous de 6 ans, en compagnie de leurs parents, et en aura facilité l'accès aux familles.

ENGAGEMENT

Faciliter l'accès au jeu, aux loisirs, au sport pour tous les enfants.

FONDEMENT

Promouvoir l'égalité et l'intégration de tous les enfants.

EN BREF

En 2017, la Maison de quartier de Saint-Jean a mis en place un accueil libre pendant la dernière semaine de juillet et la première d'août à la place du traditionnel centre aéré, tout en proposant des repas sans inscriptions au préalable, ainsi que différentes activités.

Un joli succès est remporté lors de la première année, en 2018 le succès est mitigé, et en 2019, le projet est délocalisé dans différents endroits du quartier. Pour 2020, c'est un retour devant la Maison de quartier qui a été opéré.

Conclusion, il n'y a pas beaucoup d'enfants qui « errent » dans le quartier en été. Les projets d'accueil libre à Saint-Jean fonctionnent si l'action est régulière. Les gens comprennent ainsi qu'ils peuvent revenir. Les grillades sont appréciées.

Par ailleurs, d'autres Maison de quartier ont des projets similaires, comme notamment :

- accueils libres chaque été par la Maison de quartier Concorde dans différents endroits du quartier qui connaît un franc succès en bas des immeubles précaires ;
- accueil libre Maison de quartier Jonction chaque été au parc Gourgas ;
- participation de Rinia contact au projet terrasse du 99 ;
- accueil libre estival par la Maison de quartier des Acacias au parc des Acacias ;
- accueil libre par la Maison de quartier Plainpalais au parc des Chaumettes.

EN QUOI CETTE ACTION EST-ELLE UNE RÉPONSE A L'ENGAGEMENT ?

Nouveaux accueils gratuits pour les familles.

CHANGEMENT DE REGARD/PRACTIQUE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Prise de conscience de l'importance de l'accueil dans les quartiers pour les familles qui ne peuvent pas s'organiser.

DÉPARTEMENT / SERVICE PILOTE

DCSS/SEJ

PARTENAIRE

Maison de quartier de St-Jean.

NOMBRE ET ÂGE DES ENFANTS CONCERNÉS

Enfants âgés de 6 à 12 ans, nombre très variable.

NIVEAU D'IMPLICATION DANS L'ÉCHELLE DE HART

Echelle de Hart : 5

Les jeunes ont été consultés et informés de ce qui allait être mis en place.

RECOMMANDATIONS DES SERVICES POUR LE PA 2022-2025

Recommandations des services pour le PA 2022-2025, la Maison de quartier prévoit cinq accueils avec des événements précis, en collaboration avec le pavillon Cayla.

Projets importants à développer en parallèle des centres aérés mais dans des lieux adéquats (réelle demande et accès facilité).

Coup de cœur des jeunes lecteurs

OBJECTIF 21

La Ville aura favorisé l'accès de tous les enfants à l'art, la culture et la créativité, y compris hors murs.

ENGAGEMENT

Garantir l'accès aux activités culturelles et artistiques pour tous les enfants.

FONDEMENT

Promouvoir l'égalité et l'intégration de tous les enfants.

EN BREF

Le Coup de cœur des jeunes lectrices et lecteurs, initié par le Service des écoles et institutions pour l'enfance et les Bibliothèques municipales, a pour but d'encourager la lecture à un âge clé (8-9 ans).

Les enfants viennent présenter les livres lors d'une cérémonie au Palais Eynard, en présence des autorités de la ville. Une école est invitée chaque année à assister à la cérémonie et les classes présentent à tour de rôle les 3 livres en compétition.

Fortement inspiré du Prix P'tits Mômes, le Coup de cœur des jeunes lectrices et lecteurs propose depuis 2016 aux élèves de 5P et 6P de la commune de Genève de choisir et de voter pour leur roman préféré à partir d'une sélection de trois romans faite par des professionnels du livres (deux libraires, deux bibliothécaires).

Le Coup de cœur des Jeunes lectrices et lecteurs implique les écoles de la Ville de Genève, les bibliothèques municipales, les libraires du Cercle de libraires et éditeurs genevois et le Service des écoles, qui assure le suivi du projet auprès des écoles et finance l'achat des livres distribués dans les classes participantes.

Objectifs du projet :

- ▶ Promouvoir et encourager la lecture à un âge charnière : 8/9 ans = 5P/6P ;
- ▶ Proposer une action participative qui valorise la lecture et implique pleinement l'élève ;
- ▶ Favoriser la participation des élèves en leur donnant la parole, en leur offrant la possibilité de s'exprimer et d'argumenter leurs choix pour ensuite voter ;
- ▶ Favoriser le passage des classes primaires dans les bibliothèques municipales, où la sélection annuelle est présentée aux élèves par les bibliothécaires, sous une forme présentielle et même en 2021 sous la forme de capsules vidéo ;
- ▶ Collaborer avec les librairies « jeunesse » du Cercle de libraires et éditeur.trice.s genevois.

EN QUOI CETTE ACTION EST-ELLE UNE RÉPONSE A L'ENGAGEMENT ?

Dans cette action, l'enfant exerce son pouvoir de décision à différentes étapes et sous différentes formes. Le Coup de cœur favorise également la fréquentation des bibliothèques municipales de quartier par les classes concernées.

Avec ce prix, les Bibliothèques municipales et le Service des écoles et institutions pour l'enfance permettent aux élèves de 5P et 6P d'aborder le monde du livre de façon ludique (et hors cursus scolaire), de développer la lecture autonome ainsi que leur sens critique. La participation directe des élèves au projet leur permet de devenir des acteurs à part entière, de se positionner, de faire un choix pour ensuite voter.

Le.la lauréat.e du prix ne reçoit pas de prix en espèces, mais une reconnaissance de la part de ce jeune jury. Par contre, tous les participant.e.s reçoivent un bon d'achat dans les librairies section jeunesse du Cercle de libraires et éditeurs genevois et peuvent y acquérir un livre de leur choix.

CHANGEMENT DE REGARD/PRATIQUE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

L'action est le fruit d'un partenariat réussi entre le Service des écoles, les Bibliothèques municipales, les enseignant.e.s des degrés concernés et enfin les librairies partenaires.

Depuis 2016, le projet est prioritaire dans la programmation jeunesse des Bibliothèques municipales (BM). Implication des BM au niveau du concept d'origine, de l'organisation de la sélection annuelle des 3 livres, de l'organisation au niveau de la distribution des livres dans les classes et de la médiation en bibliothèque autour des romans sélectionnés.

DÉPARTEMENT / SERVICE PILOTE

DCTN/BM et DCSS/ECO

PARTENAIRE

Les sept librairies partenaires du Coup de cœur des jeunes lecteurs, Librairies «jeunesse» du Cercle de libraires et d'éditeurs genevois.

NOMBRE ET ÂGE DES ENFANTS CONCERNÉS

2019 > 1'751 élèves âgés de 8 à 9 ans, soit 89 classes de 5P et 6P.

2020 (le projet n'a pas été jusqu'au bout à cause de la pandémie) > 1'593 élèves âgés de 8 à 9 ans, soit 81 classes de 5P et 6P.

2021 > 1'664 élèves âgés de 8 à 9 ans, soit 86 classes de 5P et 6P.

NIVEAU D'IMPLICATION DANS L'ÉCHELLE DE HART

Echelle de Hart: 6

Le projet initié par les adultes et les décisions sont prises avec les enfants.

RECOMMANDATIONS DES SERVICES POUR LE PA 2022-2025

- Renforcer la participation des enfants dans le choix des albums, en les incluant au Comité de sélection, composé uniquement d'experts du livre. Cela permettrait une implication de niveau 7 dans l'échelle de Hart.
- Renforcer la visibilité de ce prix et imaginer une extension au-delà de la commune de Genève, en impliquant les écoles d'autres communes. A ce titre, le Canton de Genève et l'Association des communes genevoises (ACG) pourraient devenir de nouveaux partenaires.

Gribouille

OBJECTIF 21

La Ville aura favorisé l'accès de tous les enfants à l'art, la culture et la créativité, y compris « hors murs ».

ENGAGEMENT

Garantir l'accès aux activités culturelles et artistiques pour tous les enfants.

FONDEMENT

Promouvoir l'égalité et l'intégration de tous les enfants.

EN BREF

Cette action regroupe un ensemble d'événements et d'ateliers pour les enfants de 2 à 4 ans Elle est proposée dans le cadre de la Semaine du livre petite enfance et familles qui a lieu en mai. Cela inclut aussi la remise du Prix P'tits Mômes et le spectacle créé sur la base des 4 ouvrages sélectionnés.

En raison du Covid-19, Gribouille! n'a malheureusement pas eu lieu en 2020 et 2021. Il semble que cet évènement ne sera plus reconduit.

EN QUOI CETTE ACTION EST-ELLE UNE RÉPONSE A L'ENGAGEMENT ?

Les Bibliothèques municipales ont à cœur de permettre au jeune public d'aborder l'illustration et les livres de manière originale et leur donner ainsi le goût de la lecture et de l'illustration.

C'est ainsi qu'elles ont élaboré ce programme de médiation et d'actions culturelles qui s'est mis en place lorsque le Festival du livre s'est arrêté.

CHANGEMENT DE REGARD/PRACTIQUE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Promotion des livres, de la lecture auprès des tout-petits.

Travail sur laisser sa trace au travers du dessin, de l'écriture, du trait.

DÉPARTEMENT / SERVICE PILOTE

DCTN/BM

PARTENAIRE

SDPE-Bibliothèques municipales – Structures d'accueil de la petite enfance.

NOMBRE ET ÂGE DES ENFANTS CONCERNÉS

De 2 à 4 ans.

NIVEAU D'IMPLICATION DANS L'ÉCHELLE DE HART

Echelle de Hart : 2

Les enfants sont désignés pour participer à un projet collectif.

RECOMMANDATIONS DES SERVICES POUR LE PA 2022-2025

Il semblerait que ce projet a été abandonné, et redirigé vers le Défis Kamichibai. Mais cela reste à vérifier.

Prix P'tits Mômes

OBJECTIF 21

La Ville aura favorisé l'accès de tous les enfants à l'art, la culture et la créativité, y compris hors murs.

ENGAGEMENT

Garantir l'accès aux activités culturelles et artistiques pour tous les enfants.

FONDEMENT

Promouvoir l'égalité et l'intégration de tous les enfants.

EN BREF

Crée en 2006 par les Bibliothèques municipales de Genève et organisé en collaboration avec le Service de la petite enfance, le Prix P'tits Mômes (PPM) est l'un des rares prix littéraires décerné par des enfants de 2 à 4 ans. La sélection porte sur 4 ouvrages récents diffusés dans les crèches, les jardins d'enfants et les bibliothèques de la ville de Genève. Plus de 2'000 enfants (participation en 2021) participent annuellement à ce prix qui est attribué au mois de mai lors d'une cérémonie et d'un spectacle qui leur permettent de rencontrer le.la lauréat.e. Les coulisses du Prix P'tits Mômes 2017 : sont à visionner sur [Youtube](#).

Les enfants découvrent à cette occasion quatre albums jeunesse récemment édités et choisissent celui qu'ils préfèrent.

C'est là une manière originale d'aborder les livres, de développer un sens critique mais aussi une appréciation personnelle.

EN QUOI CETTE ACTION EST-ELLE UNE RÉPONSE A L'ENGAGEMENT ?

Le projet a reçu un bon accueil dès sa mise en place. Il bénéficie d'un fort taux de participation chaque année; (2'000 à 2'100 enfants participent chaque année); éveille l'intérêt des enfants; développe son sens critique; responsabilise les enfants car ils forment le jury et qu'ils décernent le Prix; le Prix P'tits Mômes en est à sa 16ème édition en 2021 et le taux de participation croît chaque année.

Avec ce prix, les Bibliothèques municipales permettent à ce très jeune public d'aborder les livres de manière originale mais également, de développer leur sens critique.

Le PPM permet ainsi à tout enfant d'accéder et à la culture gratuitement et de façon totalement inclusive. La participation directe des enfants, leur permet de devenir des acteurs à part entière, de se positionner, de faire un choix pour ensuite voter pour la première fois de leur vie.

CHANGEMENT DE REGARD/PRATIQUE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

C'est une sensibilisation à la culture, une contribution au développement du dialogue, de la prise de parole et de l'écoute de l'autre pour les tout-petits. Cette action s'inscrit également dans la promotion du livre et de la lecture dès la petite enfance et participe à la lutte contre l'illettrisme.

Depuis 2006, projet prioritaire dans la programmation jeunesse des Bibliothèques municipales (BM). Implication globale des BM au niveau du concept d'origine, de la sélection annuelle des albums, de l'organisation, ainsi que du financement des livres distribuées aux crèches participantes (8'400.-), du Prix remis au/à la lauréat.e (CHF 4'000.-) et du spectacle (CHF 10'000.-).

DÉPARTEMENT / SERVICE. PILOTE

DCTN/BM et DCSS/SDPE

NOMBRE ET ÂGE DES ENFANTS CONCERNÉS

De 2 à 4 ans, 73 structures d'accueil de la petite enfance se sont inscrites en 2021 au Prix P'tit Mômes et 83 lots de livres ont été distribués.

Seulement 12 structures d'accueil n'ont pas renvoyé les bulletins de vote des enfants.

NIVEAU D'IMPLICATION DANS L'ÉCHELLE DE HART

Echelle de Hart : 6

Ce sont les enfants qui vont voter pour le livre, donc il y a une prise de décision.

RECOMMANDATIONS DES SERVICES POUR LE PA 2022-2025

Projet à reconduire absolument car :

- projet ancré dans les institutions et attendu chaque année avec impatience par les enfants et les équipes éducatives ;
- moyen d'intéresser les enfants à la découverte, à l'imaginaire, à la connaissance ;
- suscite les échanges entre les pairs et les éducateurs, permet aux enfants d'acquérir du vocabulaire, de développer leur argumentaire, de prendre la parole et de se positionner devant les autres. De par ce projet, l'enfant apprend aussi à écouter l'autre et à être dans le partage ;
- donne de la place et de l'importance aux enfants en étant membre du jury du concours ;
- rend le livre accessible à tous les enfants ;
- favorise et renforce la lecture à la maison.

Renforcer la participation des enfants dans le choix des albums, en les incluant au Comité de sélection, composé uniquement d'experts du livre. Cela permettrait une implication de niveau 7 dans l'échelle de Hart.

Renforcer la visibilité de ce prix et imaginer une extension au-delà de la commune de Genève, en impliquant les institutions de la petite enfance d'autres communes. A ce titre, le Canton de Genève et l'Association des communes genevoises (ACG) pourraient devenir de nouveaux partenaires.

Projet de médiation « Dedans-Dehors »

OBJECTIF 21

La Ville aura favorisé l'accès de tous les enfants à l'art, la culture et la créativité, y compris hors murs.

ENGAGEMENT

Garantir l'accès aux activités culturelles et artistiques pour tous les enfants.

FONDEMENT

Promouvoir l'égalité et l'intégration de tous les enfants.

EN BREF

Le projet de médiation « Dedans-Dehors » est issu d'un partenariat entre le Musée d'art et d'histoire (MAH) et les structures d'accueil para- et extrascolaires. Le Dedans-Dehors organise des visites thématiques et ciblées du MAH. Chaque visite est agencée à la carte pour chaque groupe d'enfants et construite autour d'une thématique préalablement choisie, de manière collective et démocratique, par le groupe. La thématique est en lien avec les collections permanentes et temporaires du musée (ex. les parures, les détails insolites, une encyclopédie en folie). Le projet se poursuit au sein des structures d'accueil. Les enfants y réalisent un projet artistique collectif faisant suite à leur visite. Une exposition de leurs œuvres est organisée au MAH à la fin du projet avec un vernissage public.

EN QUOI CETTE ACTION EST-ELLE UNE RÉPONSE A L'ENGAGEMENT ?

Les enfants choisissent une thématique qui les intéresse, s'approchent et s'approprient une œuvre, puis, deviennent eux-mêmes des artistes exposés au Musée. Cette action a permis d'éveiller à l'art et à la culture environ 300 enfants des structures para et périscolaires, tout en leur permettant de développer leur propre regard sur les objets muséaux.

CHANGEMENT DE REGARD/PRACTIQUE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Le cœur du projet « Dedans-Dehors » est la construction d'une relation pérenne avec les enfants et les structures d'accueil parascolaires. Proposer une offre « à la carte » en fonction des contraintes et des envies de chaque structure d'accueil a motivé les équipes d'animateurs. Les enfants en ont été touchés d'autant plus durablement.

DÉPARTEMENT / SERVICE PILOTE

DCTN/MAH

PARTENAIRE

Villas Yoyo, MQ, GIAP, Externat Horizons et Fondation Gandur pour la jeunesse (financement).

NOMBRE ET ÂGE DES ENFANTS CONCERNÉS

300 enfants, âgés de 4 à 12 ans fréquentant des structures d'accueil parascolaire.

NIVEAU D'IMPLICATION DANS L'ÉCHELLE DE HART

Echelle de Hart : 7

Les enfants ont choisis ce qu'ils voulaient voir, donc on peut dire que le projet est initié par eux.

RECOMMANDATIONS DES SERVICES POUR LE PA 2022-2025

Ce projet a été confié à une personne, engagée grâce à la participation financière de la Fondation Gandur pour la Jeunesse. Il constitue une très belle réussite mais c'est un produit de luxe, impossible à réaliser hors de ces conditions spécifiques. Il n'a pas contribué à fidéliser les publics, alors même que les Villas Yoyo continuent d'être les bienvenues avec des accueils adaptés.

Accueillir les enfants à besoins spécifiques au Musée d'art et d'histoire

OBJECTIF 21

La Ville aura favorisé l'accès de tous les enfants à l'art, la culture et la créativité, y compris hors murs.

ENGAGEMENT

Garantir l'accès aux activités culturelles et artistiques pour tous les enfants.

FONDEMENT

Promouvoir l'égalité et l'intégration de tous les enfants.

EN BREF

Au printemps 2019, le Musée d'art et d'histoire (MAH) a reçu le label «Culture inclusive» grâce à de nombreux projets menés ces dernières années pour attirer un public varié et favoriser l'inclusion sociale, notamment chez les enfants. Cette évolution essentielle se cristallise aujourd'hui autour de l'approche multi sensorielle: comment introduire dans la visite les sens autres que la vue (voire l'ouïe) et ainsi modifier l'appréhension des œuvres.

EN QUOI CETTE ACTION EST-ELLE UNE RÉPONSE A L'ENGAGEMENT ?

Ce défi a été relevé avec l'accueil des enfants à besoins spécifiques, scolarisés dans les différents centres médico-pédagogiques du canton. Les enseignants de ces structures hésitent souvent à emmener leurs élèves au musée. En effet, comment se sentir à l'aise dans un endroit où il ne faut pas faire de bruit, où les enfants doivent écouter calmement lors d'une longue visite, où l'on ne peut rien toucher et encore moins goûter? En imaginant une visite à l'inverse de tout cela. Cette visite est de plus conçue pour être multisensorielle. Les neurosciences le prouvent aujourd'hui: plus l'on sollicite de sens, mieux l'on mémorise et plus l'expérience est riche.

CHANGEMENT DE REGARD/PRACTIQUE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Dans l'approche et l'attitude, il a fallu tenir compte des capacités des enfants. Pour le service, il a fallu adopter une attitude de facilitateur. Différents modes d'expression de l'enfant (dessin, mime, verbal, etc) ont été intégrés. Il a fallu tenir compte du temps de concentration et d'attention des enfants, pour avoir une approche et une attitude adéquate avec le jeune public. La participation a pris plusieurs formes, à savoir la consultation par l'approche interactive reposant sur les compétences, les questionnements et les observations des enfants. La participation collaborative avec une plus grande autonomie et un plus grand engagement des enfants grâce à des visites à la carte, et la participation exécutive qui intègre les deux précédentes et qui fait des jeunes les acteurs principaux de la médiation.

DÉPARTEMENT / SERVICE PILOTE

DCTN/MAH

NIVEAU D'IMPLICATION DANS L'ÉCHELLE DE HART

Echelle de Hart : 2

Les enfants sont tenus au courant.

Ensemble, partons explorer le Musée d'art et d'histoire !

OBJECTIF 21

La Ville aura favorisé l'accès de tous les enfants à l'art, la culture et la créativité, y compris hors murs.

ENGAGEMENT

Garantir l'accès aux activités culturelles et artistiques pour tous les enfants.

FONDEMENT

Promouvoir l'égalité et l'intégration de tous les enfants.

EN BREF

L'association Kaléidoscope et le Musée d'art et d'histoire (MAH) collaborent ponctuellement depuis 2018 pour défendre l'accès et la participation à la vie culturelle de tout un chacun. Pour l'année scolaire 2020-2021, le projet fait un pas de plus vers l'égalité des chances en proposant non seulement à des familles migrantes allophones de pousser pour la première fois la porte d'un musée, mais aussi d'être actrices de cette rencontre. Pour ce faire, l'exploration du musée et de son univers s'inscrit dans la continuité, en trois étapes minimum ; deux au sein de l'espace enfants de la structure sociale et une au MAH.

Le MAH espère ainsi offrir à chaque participant.e un espace-temps propice à la créativité et ancrer l'expérience. Pour sa première réalisation, le projet est mené avec la Coccinelle, espace enfant du Foyer Rigot, en étroite collaboration avec les éducatrices et les familles du lieu.

EN QUOI CETTE ACTION EST-ELLE UNE RÉPONSE A L'ENGAGEMENT ?

L'éveil culturel et artistique ne doit pas être réservé à une minorité privilégiée ; au contraire, institutions culturelles et associations doivent s'engager à faciliter l'accès aux lieux culturels pour tou.te.s, quitte à aller les chercher là où ils sont ! En co-construisant avec des acteurs du social (association Kaléidoscope et foyer Rigot) et en se rendant sur place, ce projet participe à l'intégration des familles migrantes dans la société et à la lutte contre l'exclusion des minorités et pour un musée profondément engagé et inclusif.

CHANGEMENT DE REGARD/PRATIQUE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Le service a soutenu la réalisation du projet, en mettant à disposition compétences, finances et RH, mais s'est trouvé dans une position paradoxale. En effet, l'Association Kaléidoscope, subventionnée par des fonds publics comme privés, a obtenu un refus suite à sa demande de soutien auprès du Département de la Cohésion sociale pour 2021, en raison de la transversalité du projet et de l'implication d'un service du DCTN-

La co-construction de projets de ce type entre acteurs de la culture et du social ne doit pas mettre en danger la survie financière des associations qui s'impliquent dans leur réalisation.

DÉPARTEMENT / SERVICE PILOTE

DCTN/MAH

PARTENAIRE

Association Kaléidoscope et Foyer Rigot.

NOMBRE ET ÂGE DES ENFANTS CONCERNÉS

De 1 à 4 ans (pour l'étape 1).

NIVEAU D'IMPLICATION DANS L'ÉCHELLE DE HART

Echelle de Hart : 3

Les secrets du musée

OBJECTIF 21

La Ville aura favorisé l'accès de tous les enfants à l'art, la culture et la créativité, y compris hors murs.

ENGAGEMENT

Garantir l'accès aux activités culturelles et artistiques pour tous les enfants.

FONDEMENT

Promouvoir l'égalité et l'intégration de tous les enfants.

EN BREF

Les élèves de la classe de 4^e année de Polydesign 3D du CFP Art âgé.e.s de 17 à 20 ans, ont été accueillis au MAH par des médiateurs culturels pour découvrir le fonctionnement d'un musée: sa face visible, ses collections, comme sa face cachée. En parallèle, accompagnés par leurs enseignants, ils ont participé aux deux Afterwork de l'automne 2018, Les sept péchés capitaux (20 septembre 2018) et Refaire le portrait (15 novembre 2018)), en tant que visiteur mais aussi en tant qu'observateur. Lors de ces soirées, ils ne savaient pas encore qu'ils seraient eux-mêmes acteurs d'un événement majeur de la vie nocturne de l'institution: la Nuit des musées (mai 2019). Le projet s'inscrivant dans ce cadre, qui avait pour thème le secret, les élèves ont été conviés à une nouvelle visite (janvier 2019), un parcours de quinze œuvres comportant toutes une face cachée. Pour leur travail de diplôme (CFC Polydesign 3D), les apprentis ont imaginé des dispositifs interactifs permettant de révéler aux visiteurs du MAH ces secrets et réaliser des maquettes. Quatre des projets ont été réalisés ensuite par les élèves et mis à disposition des visiteurs.

EN QUOI CETTE ACTION EST-ELLE UNE RÉPONSE A L'ENGAGEMENT ?

Un exercice très enrichissant pour les élèves qui se sont ainsi vus confrontés à la réalité d'un chantier et celle d'un mandat avec des réajustements nécessaires pour tenir les délais et respecter les budgets alloués. Il a aussi permis au musée de proposer à ses visiteurs des dispositifs de médiation conçus par d'autres visiteurs, des jeunes de 17 à 20 ans qui sont devenus acteurs de la vie culturelle. Lors de la Nuit des musées, les élèves ont observé l'usage fait par le public de leur création et ont pu interagir avec les utilisateurs.

CHANGEMENT DE REGARD/PRATIQUE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Le service a fait office de facilitateur, il a joué un rôle formateur dans le parcours de ces jeunes filles et jeunes gens qui ont pu découvrir des aspects du musée généralement non accessibles aux publics mais qui les a aussi mis dans leur future posture profes-

sionnelle de « prestataires ». En même temps, le résultat très impressionnant – les dispositifs réalisés étaient de très grande qualité – a permis au musée d’offrir une proposition de qualité, dont les apprentis ont été moteurs et acteurs. Durant toute l’année, la classe a nourri une relation privilégiée avec l’institution, y a passé beaucoup de temps, et les apprentis sont devenus prescripteurs puisqu’on les a vu revenir avec leurs amis, leurs familles, durant la Nuit des Musées mais aussi pendant l’été (les dispositifs étaient laissés en place).

DÉPARTEMENT / SERVICE PILOTE

DCTN/MAH

PARTENAIRE

CFP art

NOMBRE ET ÂGE DES ENFANTS CONCERNÉS

De 17 à 20 ans.

NIVEAU D’IMPLICATION DANS L’ÉCHELLE DE HART

Echelle de Hart : 6

Cette initiative a été lancée par les adultes, les décisions sont partagées avec les jeunes pour la phase de conception. En ce qui concerne l’exploitation, l’échelle de Hart serait de niveau 7. D’ailleurs, ce projet a valu un prix Particip’action au MAH en 2019.

Patates Inclusives

OBJECTIF 21

La Ville aura favorisé l'accès de tous les enfants à l'art, la culture et la créativité, y compris hors murs.

ENGAGEMENT

Garantir l'accès aux activités culturelles et artistiques pour tous les enfants.

FONDEMENT

Promouvoir l'égalité et l'intégration de tous les enfants.

EN BREF

Au MAH, la semaine de vacances scolaires d'automne est consacrée aux familles pour l'opération des *Vacances qui donnent la patate!* Des activités gratuites à destination des enfants accompagnés d'un adulte à partager en famille – présentation d'œuvres, spectacles, démonstrations, activités participatives... – s'égrènent autour d'un thème pour partir à la découverte, aussi sérieuse sur le fond que joyeuse sur la forme, des collections. Les matinées sont consacrées aux tout-petits (3 à 5 ans), tandis que les après-midi sont destinés aux enfants de 6 à 12 ans. En 2019, le programme a été conçu pour être inclusif: aucun enfant, aucun adulte n'a été exclu. La plupart des activités a été traduite en LSF (Langue des signes françaises), étaient multisensorielles (tactiles, olfactives où intégraient le mime et la danse), les visites étaient en FALC (Facile à lire et à comprendre), les spectacles étaient en partie en LSF.

EN QUOI CETTE ACTION EST-ELLE UNE RÉPONSE A L'ENGAGEMENT ?

L'approche multisensorielle est au cœur de cette démarche: elle offre des portes d'entrées multiples et permet d'enrichir l'expérience de visite, qu'elle soit une nécessité absolue ou une plaisante plus-value. Elle favorise donc l'intégration de tous les enfants mais sensibilise aussi aux besoins éducatifs spécifiques qu'ont certains. Par ailleurs, la manifestation est conçue pour favoriser la relation parent-enfant dans la pratique culturelle: le parent n'est pas seulement un accompagnant-surveillant, il est partie prenante dans l'échange avec l'enfant.

CHANGEMENT DE REGARD/PRATIQUE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Dans l'approche et l'attitude, il est tenu compte des capacités des enfants. Pour le service, il a fallu adopter une attitude de facilitateur. Différents modes d'expression de l'enfant (dessin, mime, verbal, etc) ont été intégrés (multisensorialité). Il est tenu compte du temps de concentration des enfants, pour avoir une approche et une attitude adéquates avec le jeune public. La participation a pris plusieurs formes, à savoir la consul-

tation par l'approche interactive reposant sur les compétences, les questionnements et les observations des enfants. La participation collaborative avec une plus grande autonomie et un plus grand engagement des enfants grâce à des visites «à la carte», et la participation exécutive qui intègre les deux précédentes et qui fait des jeunes les acteurs principaux de la médiation.

DÉPARTEMENT / SERVICE PILOTE

DCTN/MAH

PARTENAIRE

Soutien financier de la Fondation genevoise de Bienfaisance Valeria Rossi di Montelera et la Fondation Coromandel.

NOMBRE ET ÂGE DES ENFANTS CONCERNÉS

4500 participants en une semaine dont plus de 2/3 étaient des enfants âgés de 3 à 12 ans.

NIVEAU D'IMPLICATION DANS L'ÉCHELLE DE HART

Echelle de Hart : 3 à 6, selon l'activité.

Les enfants choisissent les activités auxquelles ils participent dans un panel, les activités sont interactives, elles favorisent la collaboration entre les générations et les enfants entre eux. Dans certaines actions participatives, les enfants sont acteurs de la performance.

Réaliser une campagne de sensibilisation aux écrans pour les 0-4 ans

OBJECTIF 28

La Ville aura établi un cadre de référence en matière d'accès aux médias, images et technologies de l'information et de la communication (MITIC).

ENGAGEMENT

Faciliter l'accès aux technologies de la communication et protéger la vie privée de tous les enfants.

FONDEMENT

Promouvoir l'accès à l'information et à la participation pour tous les enfants.

EN BREF

Trois albums : *Le dimanche de Louis*, *Christophe et l'écran magique* et *Viens Kenza*, ont été réalisés par Action Innocence, sur mandat de la Ville de Genève.

La Ville, par le biais du Service de la petite enfance (SDPE), a souhaité sensibiliser les moins de 4 ans et les adultes qui sont en relation avec eux à l'utilisation des écrans.

Fin 2016, le premier d'une série de trois albums, *Le dimanche de Louis*, destiné aux tout-petits, a été publié. A travers une histoire illustrée, toute simple, il est expliqué aux enfants que les écrans ne doivent pas empêcher de jouer ou de courir, ni d'interagir avec leur entourage.

Un dépliant s'adressant aux adultes les interpelle de même sur une utilisation saine des écrans. Il accompagne les albums pour enfants.

Enfin, pour compléter le dispositif, le SDPE et Action Innocence ont organisé, dès 2017, des sessions de formation pour les professionnel-le-s des SAPE.

EN QUOI CETTE ACTION EST-ELLE UNE RÉPONSE A L'ENGAGEMENT ?

Parallèlement et dans les limites de ses compétences, la Ville de Genève informe et sensibilise le personnel d'encadrement, les parents et les enfants au droit à la vie privée, à la confidentialité et à la protection des données personnelles de chaque enfant. La Ville s'efforce de garantir à la fois les chances d'accès égales aux technologies de l'information et de la communication, et une prise de conscience des dangers liés à l'usage incontrôlé de ces technologies. La Ville continue son effort de formation des usagers et usagères, en particulier des enfants à l'utilisation des nouvelles technologies.

DÉPARTEMENT / SERVICE PILOTE

DCSS/SDPE

PARTENAIRE

Action Innocence.

NOMBRE ET ÂGE DES ENFANTS CONCERNÉS

Les enfants entre 0 et 4 ans ; l'ensemble des SAPE du territoire municipal ont reçu et distribué les albums.

NIVEAU D'IMPLICATION DANS L'ÉCHELLE DE HART

Echelle de Hart : 4

Désignés mais informés.

Enfance et participation, mode d'emploi

OBJECTIF 31

La Ville aura créé un processus adapté d'écoute et de participation des enfants et l'aura diffusé au sein de ses services et des institutions qu'elle subventionne.

ENGAGEMENT

Promouvoir l'écoute et la participation des enfants.

FONDEMENT

Promouvoir l'accès à l'information et à la participation pour tous les enfants.

EN BREF

Pour soutenir les adultes travaillant avec des enfants, la Ville a élaboré un Guide Enfance et participation, mode d'emploi. En quelques pages, le guide présente une définition de la participation, en rappelle les bases légales et expose les principes fondamentaux sur lesquels doit reposer la pratique de la participation et de la concertation avec les enfants. En proposant différentes manières d'amener les enfants à participer, ce guide est un outil pour faire de la participation de tous les enfants une réalité, peu importe le domaine abordé.

EN QUOI CETTE ACTION EST-ELLE UNE RÉPONSE A L'ENGAGEMENT ?

Promouvoir l'écoute et la participation des enfants nécessite l'acquisition d'outils méthodologique permettant une approche dite: *Par les droits de l'enfant*. Cette brochure contribue au changement de regard de l'administration en matière de participation des enfants.

CHANGEMENT DE REGARD/PRATIQUE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Cette brochure permet de définir ce qu'est la participation des enfants, à quels articles de la convention internationale elle se réfère, les domaines dans lesquels les enfants peuvent plus particulièrement participer, l'âge des enfants concernés et les attitudes à adopter par les adultes et enfin les formes de participation possibles. Il contribue ainsi à former le regard de l'administration à ces techniques et à cette attitude.

DÉPARTEMENT / SERVICE PILOTE

DCSS/SJS

NIVEAU D'IMPLICATION DANS L'ÉCHELLE DE HART

Les enfants n'ont pas participé à la création du manuel.

RECOMMANDATIONS DES SERVICES POUR LE PA 2022-2025

Organiser la promotion de ce manuel, encourager son utilisation systématique par les services de l'administration lors de tout projet participatif.

Appel à idées auprès de deux établissements scolaires pilotes aux Eaux-Vives

OBJECTIF 32

La Ville aura associé les enfants qui le souhaitent dans le développement de projets communaux qui les intéressent (espace public, infrastructures, prestations, etc.)

ENGAGEMENT

Promouvoir l'écoute et la participation des enfants.

FONDEMENT

Promouvoir l'accès à l'information et à la participation pour tous les enfants.

EN BREF

Ce projet pilote, lancé au printemps 2016, a sollicité les enfants de 8 à 12 ans du quartier des Eaux-Vives, via les écoles des Vollandes, des Allières, de Montchoisy, des Eaux-Vives, du XXXI-Décembre et De-Roches. Il a été demandé aux enfants d'exprimer par écrit leur idée pour leur Cité. 467 idées ont été recueillies et organisées par catégories, puis soumises à un jury composé de représentants des Départements municipaux et des écoles impliquées ainsi que, bien sûr, d'enfants. Ce jury a retenu 14 idées. Les résultats du jury ont été communiqués aux enfants de manière festive. Durant ces temps de restitution, il a été expliqué pourquoi une idée ou thème a été choisi plutôt qu'un autre. La possibilité de transformer ces idées en projets réalisables a été étudiée par les Services de l'administration. Les divers services de l'administration concernés ont examiné ces idées pour en étudier la mise en œuvre. A l'heure du bilan, force est de constater que la Ville en a réalisé six. Quatre ont été jugées peu réalisables. Pour voir les quatre dernières idées se réaliser, il faudra faire preuve d'un peu de patience.

La journée de clôture de l'Appel à idées, qui a eu lieu le 20 avril 2019, a marqué la fin d'une expérience enrichissante. En présence de la magistrate Esther Alder et des collaboratrices et collaborateurs de la Ville, les enfants ont eu l'occasion de reparcourir l'ensemble du processus.

Ils ont également pu se prononcer sur la manière dont la Ville a répondu à leurs souhaits ou concrétisé leur rêve. L'idée du bateau pirate reste à quai, au grand regret de certain.e.s. La mise en place des pistes cyclables et la visite des abris PC pour les plus démunis.e.s ont été salués par des sourires.

Cette journée a été également l'occasion pour tous les collaborateurs et collaboratrices impliqué.e.s tout au long de ce projet, y compris les directions d'établissements des Eaux-Vives sans lesquelles rien n'aurait été possible, de vivre ensemble l'issue d'un projet de longue haleine, fécond et valorisant, et d'expérimenter, à leur échelle, les richesses et les difficultés de la démocratie.

EN QUOI CETTE ACTION EST-ELLE UNE RÉPONSE A L'ENGAGEMENT ?

Les enfants ont répondu en toute liberté à cet appel. Les idées qu'ils ont émises sont majoritairement très concrètes et relèvent de besoins ou d'envies quotidiennes. Elles recourent un très large panel de thématiques et démontrent une grande maturité. Les suggestions reflètent aussi leur imagination débordante et leur intérêt pour les affaires de la Cité: des idées pour plus de culture et plus de sport, pour aider son prochain, pour rendre la ville plus verte, pour s'amuser...

La brochure Mon idée pour Genève restitue les idées des enfants exactement telles qu'ils les ont rédigées.

CHANGEMENT DE REGARD/PRACTIQUE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Le projet pilote Appel à idées a posé toute une série de défis organisationnels et méthodologiques. Cette première expérience a pu mettre en lumière les bonnes pratiques et les écueils à éviter lorsque l'on invite des enfants à une participation active. Elle a également mis en lumière la créativité et le bon sens des enfants.

DÉPARTEMENT / SERVICE PILOTE

DCSS/Direction/ECO

PARTENAIRE

Établissements Vollandes, Montchoisy, Allières, Eaux-Vives, XXI-Décembre et de De-Roches.

NOMBRE ET ÂGE DES ENFANTS CONCERNÉS

637 enfants dont 31 classes ont été impliqués.

NIVEAU D'IMPLICATION DANS L'ÉCHELLE DE HART

Echelle de Hart: 6

Les enfants sont consultés, ils prennent des décisions avec les adultes, et le projet est initié par des adultes.

RECOMMANDATIONS DES SERVICES POUR LE PA 2022-2025

Lors du bilan du projet, il a été recommandé de reconduire des expériences sur des champs thématiques plus resserrés, avec un plus petit groupe d'enfants, mais de réelles possibilités d'aboutissement et de co-construction avec les enfants.

Organiser des formations sur la participation

OBJECTIF 33

La Ville aura formé l'ensemble du personnel municipal en contact avec le public enfant à l'accueil, l'écoute et la communication avec ce public.

ENGAGEMENT

Promouvoir l'écoute et la participation des enfants.

FONDEMENT

Promouvoir l'accès à l'information et à la participation pour tous les enfants.

EN BREF

La Ville a demandé à ses partenaires de projet, à savoir l'Institut internationale des Droits de l'Enfant, et l'Université de Genève par le biais de son Centre Interfacultaire en droits de l'enfant avec le concours de CREATE de proposer une formation permettant aux personnels concernés de disposer d'outils adéquats pour poursuivre ces objectifs. Six ateliers ont été proposés aux collaboratrices et collaborateurs de la Ville en 2017, dont un module portait sur la participation. Une trentaine de personnes ont suivi cette formation.

EN QUOI CETTE ACTION EST-ELLE UNE REPONSE A L'ENGAGEMENT

Promouvoir une attitude et une approche par les droits de l'enfant nécessite l'acquisition d'outils théoriques et méthodologiques. La formation était divisée en six modules : les bases, une ville inclusive, la participation des enfants, les partenariats, le suivi et l'évaluation.

DEPARTEMENT / SERVICE PILOTE

DCSS/Direction

PARTENAIRE

CIDE, CREATE

NOMBRE ET ÂGE DES ENFANTS CONCERNÉS

Non pertinent.

NIVEAU D'IMPLICATION DANS L'ÉCHELLE DE HART

Non pertinent.

RECOMMANDATIONS DES SERVICES POUR LE PA 2022-2025

Ne pas reconduire des modules de formation en tant que tels, mais continuer à développer la formation des professionnel.les.s à l'occasion d'expériences participatives. La création d'un ou d'une déléguée à l'enfance permettrait en outre d'encourager une attitude par les droits de l'enfant notamment dans les domaines du bâti et de l'urbanisme.

Fête des écoles : choix du thème

OBJECTIF 34

La Ville aura fait de l'écoute et de la participation des enfants un des fils conducteurs des projets de concertation qu'elle soutient directement (contrats de quartier, espaces de quartier, fêtes de quartier, etc.).

ENGAGEMENT

Promouvoir l'écoute et la participation des enfants.

FONDEMENT

Promouvoir l'accès à l'information et à la participation pour tous les enfants.

EN BREF

Le Service des écoles et institutions pour l'enfance propose aux classes cinq ou six thèmes pour la fête des écoles et les enfants peuvent ainsi voter pour leur thème favori. Chaque année, la fête des écoles revêt des couleurs différentes en fonction du thème choisi à chaque édition. Que ce soit dans les décorations et bricolages préparés par les écoles comme dans les animations, le thème a son importance. Pour les enfants, acteurs de la fête, c'est une occasion de s'exprimer. Une fois le thème choisi un graphiste réalise une affiche qui est de nouveau soumise à un groupe d'enfant. Les remarques et corrections sont intégrées dans la réalisation finale.

EN QUOI CETTE ACTION EST-ELLE UNE RÉPONSE A L'ENGAGEMENT ?

Ces actions illustrent un des engagements pris dans le cadre de la convention des droits de l'enfant à savoir l'article 12 : le droit de l'enfant à s'exprimer et de voir ses opinions prises en considération.

CHANGEMENT DE REGARD/PRACTIQUE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Evolution des pratiques : auparavant, le thème était choisi selon l'actualité (ex : tricentenaire de Rousseau). Ensuite les enfants ont pu être interrogés sur le thème, et aujourd'hui les enfants sont aussi interrogés sur la communication.

DÉPARTEMENT / SERVICE PILOTE

DCSS/ECO

PARTENAIRE

DGEO

NOMBRE ET ÂGE DES ENFANTS CONCERNÉS

2020 > thème choisi La Forêt (133 votes sur 190 classes participantes) – Fête annulée

2019 > thème choisi Le Monde marin (123 votes sur 277 classes participantes)

NIVEAU D'IMPLICATION DANS L'ÉCHELLE DE HART

Echelle de Hart : 5

Une coréalisation : les enfants prennent une part active à la réalisation conjointe d'une activité.

RECOMMANDATIONS DES SERVICES POUR LE PA 2022-2025

Inviter un/une représentant.e des enfants dans le jury pour choisir l'affiche de la fête des écoles.

Budget participatif

OBJECTIF 34

La Ville aura fait de l'écoute et de la participation des enfants un des fils conducteurs des projets de concertation qu'elle soutient directement (contrats de quartier, espaces de quartier, fêtes de quartier, etc.).

ENGAGEMENT

Promouvoir l'écoute et la participation des enfants.

FONDEMENT

Promouvoir l'accès à l'information et à la participation pour tous les enfants.

EN BREF

Depuis le début des années 2000, le Service des écoles propose aux écoles situées sur le territoire municipal de soutenir des projets favorisant le bien vivre ensemble. Sur la base d'une identification interne du projet, et en partenariat avec les élèves de l'école et les partenaires scolaires, les établissements soumettent au Service des écoles des projets prêts à être mis en œuvre.

Une dizaine de projets est soutenue chaque année.

EN QUOI CETTE ACTION EST-ELLE UNE RÉPONSE A L'ENGAGEMENT ?

Les projets soumis au budget participatif (BP) sont réalisés par et pour les enfants, en fonction du niveau d'implication décidé par l'école. La participation des enfants est au centre de la démarche, à des niveaux divers en fonction des projets. Le BP permet à l'école de développer un projet à l'intention des élèves et de l'ensemble de l'établissement, en impliquant une partie ou la totalité des enfants.

CHANGEMENT DE REGARD/PRACTIQUE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Dans l'attribution des BP, le Service des écoles est très attentif au niveau d'implication des élèves et encourage les écoles à renforcer la participation.

DÉPARTEMENT / SERVICE PILOTE

DCSS/ECO

PARTENAIRE

Etablissement scolaires situées en Ville de Genève, autres partenaires scolaires (GIAP) et de quartier (APE, Maisons de quartier, ludothèques, etc.).

NOMBRE ET ÂGE DES ENFANTS CONCERNÉS

Une dizaine d'écoles par année, soit 1000-2000 élèves par an concernés par un projet et sont âgés de 4 à 12 ans.

NIVEAU D'IMPLICATION DANS L'ÉCHELLE DE HART

Echelle de Hart: entre 4 et 8

Le niveau d'implication des élèves dépend du projet et sa construction au sein des écoles.

RECOMMANDATIONS DU SERVICE POUR LE PA 2021-2025

Poursuite du programme du Budget participatif en insistant sur l'implication des élèves dès l'identification du projet à soumettre :

Travail plus systématique avec les Conseils d'écoles, instance mise en place dès 2020 dans toutes les écoles primaires, pour que les enfants participent dès l'identification.

Le menu des enfants

OBJECTIF 35

La Ville aura incité les structures accueillant des enfants à inscrire le principe de la participation des enfants dans leurs projets institutionnels et éducatifs.

ENGAGEMENT

Promouvoir l'écoute et la participation des enfants.

FONDEMENT

Promouvoir l'accès à l'information et à la participation pour tous les enfants.

EN BREF

Le Service des écoles a créé le projet Le menu des enfants, qui a permis à des enfants de proposer quinze projets de création de menus pour les restaurants scolaires entre 2016 et 2019. Durant le temps parascolaire et avec l'appui du chef de cuisine, du comité de l'association de restaurants scolaires, de l'animateur.trice parascolaire et de la diététicienne du Service des écoles, un groupe d'une dizaine d'enfants a établi les menus servis pendant une semaine au restaurant scolaire. Le projet s'organise en trois temps : visite de la cuisine et présentation des critères d'élaboration des menus ; travail en commun entre enfants pour établir quatre menus ; atelier de cuisine pour un plat particulier, servi le lendemain dans l'ensemble des restaurants scolaires fournis. Au moment où les repas sont servis, présentation orale du projet par les créateurs à leurs camarades.

EN QUOI CETTE ACTION EST-ELLE UNE RÉPONSE A L'ENGAGEMENT ?

Grâce au dialogue avec des professionnel.le.s, les enfants ont su élaborer des menus tenant compte de la saisonnalité et de la provenance des aliments, reflétant non seulement leurs envies mais également les principes d'alimentation saine et équilibrée. Ces projets ont aussi permis de créer un espace de dialogue entre enfants, animateurs et animatrices, cuisinier.e.s et associations.

CHANGEMENT DE REGARD/PRATIQUE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Pour la première fois, les enfants ont été associés à la conception des menus, leurs avis étant pris en compte formellement sur un sujet complexe. Ce projet a demandé à tous les acteurs et actrices (chef de cuisine, GIAP, associations de restaurants scolaires) de se centrer sur les messages transmis par les enfants. L'envie de poursuivre les échanges avec les enfants, mais aussi entre partenaires, est partagée par tous acteurs et actrices impliqués.es.

DÉPARTEMENT / SERVICE PILOTE

DCSS/ECO

PARTENAIRE

Associations de restaurants scolaires, société de restauration mandatée et GIAP.

NOMBRE ET ÂGE DES ENFANTS CONCERNÉS

160 enfants participants âgés de 8 à 13 ans, dans 15 projets distincts. 10'300 enfants ont dégustés les menus choisis.

NIVEAU D'IMPLICATION DANS L'ÉCHELLE DE HART

Echelle de Hart: 6

Le projet est initié par les adultes et les décisions sont prises en consultation avec les enfants

RECOMMANDATIONS DES SERVICES POUR LE PA 2022-2025

Pour valoriser et faire connaître l'expérience auprès de l'ensemble des enfants mangeant au restaurant scolaire et de l'équipe d'animation, une communication visuelle spécifique devrait être développée.

Campagne de sensibilisation dédiée à l'information sur les droits de l'enfant

OBJECTIF 36

La Ville aura informé les enfants de leur droit de s'adresser aux divers services de l'administration pour leur poser des questions et émettre des suggestions relatives à leur vie dans le quartier, dans leur école, etc. et leur aura répondu de manière appropriée.

ENGAGEMENT

Promouvoir l'écoute et la participation des enfants.

FONDEMENT

Promouvoir l'accès à l'information et à la participation pour tous les enfants.

EN BREF

Cette action n'a pas été développée en tant que telle. Par contre, à l'occasion du 30^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, la Ville a développé une campagne de sensibilisation, pour promouvoir le droit à la participation des enfants. Un groupe d'enfants a tout d'abord produit des dessins en lien avec ce thème, qui ont été intégrés à la ligne graphique développée à cette occasion. La représentation que se font les enfants de leur droit à la participation a donc été au centre de cette campagne d'affichage baptisée « Jamais trop petit pour donner son avis ». Une brochure sur « Le droit à la participation expliqué aux enfants de 10 à 12 ans » fréquentant les écoles primaires de la Ville a également été éditée, avec la même identité graphique.

Du 4 au 24 novembre 2019, la Ville a investi les Transi'CAB, soit quatre anciennes cabines téléphoniques reconverties en lieux d'information sur les droits de l'enfant. L'opération a été menée en collaboration avec l'association Terre des Hommes Suisse, qui a assuré des permanences et proposé des animations aux élèves avec l'objectif de sensibiliser le public et informer sur la participation des enfants.

EN QUOI CETTE ACTION EST-ELLE UNE RÉPONSE A L'ENGAGEMENT ?

Cette campagne avait pour but de sensibiliser tous les enfants de Genève sur le droit qu'ils ont de participer à la vie de la Cité, particulièrement pour les sujets qui les concernent.

CHANGEMENT DE REGARD/PRATIQUE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Cette série d'actions s'inscrit dans la volonté de la Ville d'encourager le droit à la participation pour les enfants. Un recueil de bonnes pratiques pour les professionnel.le.s de l'enfance a complété ce programme.

DÉPARTEMENT / SERVICE PILOTE

DCSS/Direction

PARTENAIRE

Terre des Hommes

NOMBRE ET ÂGE DES ENFANTS CONCERNÉS

Tous les enfants de la Ville de Genève étaient la cible de cette campagne. Une vingtaine d'enfants d'un centre aéré du Ma jeunesse en Suisse romande en été 2019 ont participé, par le dessin, à représenter ce que la participation signifiait pour eux. Ces dessins ont été au cœur de l'identité graphique de la campagne d'affichage sur ce thème.

NIVEAU D'IMPLICATION DANS L'ÉCHELLE DE HART

Echelle de Hart : 5

Les enfants sont consultés et informés.

RECOMMANDATIONS DES SERVICES POUR LE PA 2022-2025

Définir une périodicité pour promouvoir à nouveau ces différents supports auprès des services municipaux et des grands partenaires associatifs et institutionnels.

Droit de pétition dès 8 ans au niveau municipal

OBJECTIF 37

La Ville aura informé les enfants, dès l'âge de 8 ans, sur leur droit de pétition au niveau municipal et sur les conditions qui président à cet exercice, y compris leur droit d'être entendus par les organes compétents.

ENGAGEMENT

Promouvoir l'exercice du droit de pétition par les enfants.

FONDEMENT

Promouvoir l'accès à l'information et à la participation pour tous les enfants.

EN BREF

Le droit de pétition est expliqué en p.13 de la brochure La participation expliquée aux enfants de 10-12 ans.

Il fait également l'objet d'un chapitre dédié dans la brochure Participation, mode d'emploi.

Plusieurs enfants de l'école de Peschier ont suivi, début 2018, un atelier sur le thème de la participation. A cette occasion, les enfants ont appris qu'ils avaient la possibilité de déposer une pétition auprès de l'autorité de leur choix. La titularité de ce droit est en effet quasi universelle, puisqu'elle ne dépend ni de l'âge, ni de la nationalité, ni du domicile, ni du droit de séjour (art. 33 Cst. féd. et art. 33 Cst-GE).

Le 16 mars 2018, une pétition signée par 122 élèves de 4 à 8 P de l'école Peschier a été envoyée à Esther Alder, alors magistrate en charge du Département de la cohésion sociale et de la solidarité pour la création d'un laser game dans leur école.

Le 25 mai, la magistrate a reçu le groupe des Phakzants, encadré par le GIAP, pour obtenir de plus amples renseignements. Les enfants souhaitent la création d'un laser game en salle. Ils soulignent les aspects ludiques, sportifs et stratégiques de ce jeu. Ils estiment en outre que cette activité n'est pas dangereuse et favorise le travail en équipe. Ils sont conscients du caractère guerrier du laser game, mais affirment qu'il ne s'agit que d'un jeu. La pétition a ensuite été transmise au Conseil municipal (le 5 juin 2018) et a suivi la procédure usuelle, jusqu'en commission des pétitions, auprès de laquelle les enfants ont été auditionnés le 25 février 2019. La commission a refusé le projet, qui a ensuite été renvoyé au CA par le CM.

Le Service des écoles et institutions pour l'enfance a ensuite rencontré, dans le cadre du GIAP et avec la Direction de l'école quelques élèves afin de leur expliquer, ainsi qu'aux partenaires présents le dénouement du projet, et de proposer des alternatives (propositions d'activités, jeux collectifs, dynamiques, originaux).

EN QUOI CETTE ACTION EST-ELLE UNE RÉPONSE À L'ENGAGEMENT ?

Cette action est une réponse très concrète à l'engagement puisqu'elle a accompagné un groupe d'enfants de l'idée au dépôt de la pétition puis à la gestion de la suite du projet suite au refus des autorités d'y donner suite.

CHANGEMENT DE REGARD/PRATIQUE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Cette action est une première dans l'histoire de l'administration municipale.

DÉPARTEMENT / SERVICE PILOTE

DCSS/Direction

PARTENAIRE

ECO, Ecole de Peschier et GIAP.

NOMBRE ET ÂGE DES ENFANTS CONCERNÉS

122 enfants âgés de 8 ans.

NIVEAU D'IMPLICATION DANS L'ÉCHELLE DE HART

Echelle de Hart : 8

Le projet était initié par des enfants et les décisions étaient prises en accord avec des adultes.

RECOMMANDATIONS DES SERVICES POUR LE PA 2022-2025

Reconduire des actions d'éducation à la citoyenneté au niveau municipal (visite du Conseil municipal, participation en tant qu'auditeurs et auditrices à une session du Conseil municipal, etc.).

GLOSSAIRE

ARS	Allocation de rentrée scolaire
AGCM	Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité
APMF	Action Préventive en Milieu Familial
BIE	Bureau de l'intégration des étrangers
BIPE	Bureau d'information de la petite enfance
BM	Bibliothèques municipales
CADV	Centre d'appui à l'intégration pour élèves déficients visuels
CIV	Service de l'état civil
CO	Cycle orientation
CFC	Certificat fédéral de capacité
CFFA	Centre de formation professionnelle en art
CIDE	Convention internationale des droits de l'enfant
DACM	Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité
DCTN	Département de la culture et de la transition numérique
DSSP	Département de la sécurité et des sports
DIP	Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
DCSS	Département de la cohésion sociale et de la solidarité
DPBA	Direction du patrimoine bâti
ECO	Service des écoles et institutions pour la petite enfance
FOJ	Fondation officielle de la Jeunesse
FALC	Facile à lire et à comprendre
FSPJ	Fédération Suisse des Parlements des Jeunes
GIAP	Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire
HEP	Haute école pédagogique
HUMA	Hébergement d'Urgence pour Mineurs Accompagnés sans abri
LEJ	Loi sur l'enfance et la jeunesse
LSF	Langue des signes française
MQ	Maison de quartier
MAH	Musée d'art et d'histoire
MJSR	Ma Jeunesse Suisse Romande
MITIC	Médias, images, technologies de l'information et de la communication
ONU	Organisation des Nations unies
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PJG	Parlement des Jeunes Genevois
PPM	Prix P'tits Mômes
SEJ	Service de la jeunesse
SPO	Service des sports
SAPE	Structures d'accueil petite enfance
SDPE	Service de la petite enfance
SOC	Service social
SPF	Service des pompes funèbres
SPMi	Service de protection des mineurs
TSHM	Travailleurs sociaux hors murs
UE	Union européenne
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
VP	Association Vision Positive

Impressum

Conception graphique
Ville de Genève

Contact
Département de la cohésion sociale et de la solidarité

Direction
4, rue de l'Hôtel de Ville
1204 Genève
022 418 49 00

